



REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



Rapport d'activités

2012-2013



REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



Rapport d'activités

2012-2013



SOMMAIRE

Mot du président

Mot de la directrice générale

I. VIE ASSOCIATIVE.....	II
1. Le conseil d'administration du RQD	II
1.1 Composition	II
1.2 Travaux du conseil d'administration	II
1.3 Comité vie associative	12
2. Membership	12
2.1 Portrait	12
2.2 De nouvelles catégories de membres	12
2.3 Campagnes d'adhésion et de renouvellement	13
2.4 Comité des adhésions.....	13
3. Activités de la vie associative	14
3.1 Rendez-vous annuel 2012	14
3.1.1 Assemblée générale annuelle.....	14
3.1.2 Bilan de l'an 1 et perspectives pour l'an 2 du Plan directeur.....	14
3.2 Contribution du RQD à des initiatives de membres et partenaires culturels	15
4. Services, avantages et privilèges	15
4.1 Programme d'assurances collectives.....	15
II. REPRÉSENTATION.....	15
1. Sur la scène fédérale	16
1.1. Consultations prébudgétaires 2013 - Comité permanent des finances	16
1.2. Journée sur la Colline parlementaire	17
1.3. Dévoilement du budget fédéral 2013-2014.....	17
1.4. Les travaux de la Coalition canadienne des arts.....	17
1.5. Réunion statutaire des organismes de services avec le Conseil des arts du Canada	18
1.6. Rencontres de suivi avec le Service de la danse du CAC	18
1.7 En réponse à la motion et la pétition du NPD sur l'avenir de Radio-Canada	19
2. Sur la scène provinciale.....	19
2.1 En campagne électorale.....	19
2.2. Autour du budget 2013-2014	20
3. L'an 2 du Plan directeur	21
3.1. Rencontres de suivi avec les Conseil des arts	21
3.1.1 Avec le Conseil des arts de Montréal	22
3.1.2. Avec le Conseil des arts et des lettres du Québec	22
3.2 Présentations du Plan directeur dans le cadre de CINARS	23
4. Rencontre avec des représentants de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal.....	23



III. CONCERTATION	24
1. Concertation disciplinaire : l'an 2 du Plan directeur	24
1.1 Retour à l'assemblée des membres.....	24
1.2 Soutien à des projets initiés par des membres et partenaires de la danse.....	25
1.2.1 Les Prix de la danse de Montréal.....	25
1.2.2 Des infrastructures pour la danse.....	26
1.2.3 La place de la danse à l'école.....	26
1.2.4 Pour les agents et gérants d'artistes en danse.....	26
1.2.5 L'articulation d'une filière de formation en danse.....	26
1.3 Les projets portés par le RQD.....	26
1.3.1 Autour du patrimoine de la danse.....	26
1.3.2 L'amélioration des conditions de pratique et des relations professionnelles : un chantier en développement.....	27
1.3.3 Traduction des profils de compétences des chorégraphes et des directrices et directeurs des répétitions en danse.....	28
1.4 Autres interventions du RQD.....	28
2. Une entente de collaboration entre le RQD et l'ACD-CDA	28
3. Avec la Fédération culturelle canadienne-française : un 3^e projet de partenariat	30
4. Concertation interdisciplinaire	30
4.1 Adhésions à d'autres organismes.....	31
IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES	31
1. Deuxième édition de Québec Danse	31
1.1 Activités réalisées.....	32
1.2 Québec Danse hors Montréal.....	33
1.3 Communication et promotion.....	34
1.4 Relations de presse et médias sociaux.....	36
1.5 Bilan et perspectives.....	36
2. Relations publiques	37
2.1 Évènements sous la responsabilité d'acteurs du milieu de la danse.....	37
2.2 Évènements auxquels le RQD était présent.....	37
V. COMMUNICATIONS	38
1. Le service des communications	38
2. Outils de communication	39
2.1. Portail Québec Danse.....	39
2.2 Application Québec Danse Mobile.....	39
2.3 Le Québec Danse Hebdo.....	39
3. Vers une deuxième version des outils Web	40
4. Tableau des statistiques du portail et des outils	40
5. Production de contenu RQD	42



VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	44
1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse	44
1.1 Bilan du programme 2012-2013	44
1.2 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse	45
1.3 Sondage auprès des utilisateurs du Programme	45
1.4 Gestion de l'entente entre le MCC et la CSST	46
2. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec	46
2.1 Activités de formation offertes à Montréal	46
2.2 Activités de formation offertes ailleurs au Québec	48
2.3 Collaborations sectorielles et régionales en formation continue	48
2.4 Rencontre du comité des classes techniques	48
3. L'intégration professionnelle de la relève	48
3.1 Danse Transit : un tremplin pour la relève	48
3.2 Accueil des finissants de l'EDCM	49
3.3 Festival Vue sur la relève	49
3.4 Programme Outiller la relève artistique montréalaise	49
VII. ADMINISTRATION	49
1. Revenus	49
1.1 Contribution des membres	50
1.2 Revenus divers	50
1.3 Financement public	50
1.3.1 Au fédéral	50
1.3.2 Au provincial	51
1.3.3 Au municipal	51
1.3.4 Tableau du financement public accordé au RQD	52
2. Dépenses	52
2.1 Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention	52
2.2 Bilan administratif	53
3. L'équipe du RQD	53
3.1 Les ressources humaines en relation avec les ressources financières	53
3.2 Portrait de l'équipe	54
Annexe 1 : Résultats financiers	55
Annexe 2 : Tableau du membership	57



Mot du président

*"Elle est debout sur mes paupières /.../
Elle a toujours les yeux ouverts
Et ne me laisse pas dormir.*
Paul Éluard

Chères amies, chers amis,

Cherchant à nommer ce dont je suis le témoin privilégié au RQD, est-ce possible que ce soient les mots d'un poème d'amour qui me viennent en tête? La danse au Québec est effectivement debout sur ses paupières, elle a toujours les yeux ouverts et ne laisse pas dormir... depuis presque trente ans maintenant!



Crédit photo : Michael Slobodian

Et c'est ainsi de plus en plus...

Cette vigile du RQD sur les besoins de la danse professionnelle au Québec est la nôtre. Dans un acronyme de trois lettres : une multitude de visages, l'équipe, le conseil d'administration, un milieu et ses partenaires.

Les yeux ouverts. Je vous invite à traverser de page en page le Rapport d'activités de votre regroupement. Dans ce court mot d'introduction je ne peux qu'évoquer certaines grandes lignes, mais c'est dans les détails qu'on peut apprécier réellement et à sa juste valeur la qualité et les nuances de "la manière de faire du RQD". Et disons-le, parce que la fausse modestie ne sert personne et qu'on l'entend autour de nous : notre association est reconnue pour sa manière de faire, le haut niveau de qualité de son intervention multiple, comme elle l'est aussi pour sa proximité avec ses membres.

Encore et toujours les personnes! Notre directrice générale d'abord, avec nous depuis dix ans, dix années d'avancement notable, l'équipe devenue experte, chacun dans son domaine d'action respectif et le conseil d'administration. J'en profite pour souligner le départ de personnes remarquables qui terminent leurs mandats et qui laisseront cet après-midi la place à d'autres, Tessa Goulet, Jamie Wright, Susan Alexander et Karla Étienne. Il faut les voir à l'œuvre! Vous en seriez fiers et rassurés. Ce qui me touche et m'impressionne chez elles, comme chez leurs collègues, est de voir l'exigence et la rigueur des interventions. Discuter, vérifier, ne pas avoir peur des opinions divergentes tout en se questionnant soi-même, bref en se livrant la bataille la plus noble, celle de remettre en cause sa propre perspective tout en la partageant et en cherchant le bien commun. Ça c'est le travail de votre CA, c'était celui de Tessa, Jamie, Susan et Karla, à votre avantage, et je les en remercie.

Certes il y a les mots de Paul Éluard mais c'est peut-être aussi pour la poésie elle-même que cet extrait m'est revenu en tête aujourd'hui. Quand on travaille fort à la représentation, dans la solitude qui suit l'action, on se sent ramené au fait que si la poésie ne pouvait plus exister pourquoi se battre? L'art de mettre en scène le corps, de lui faire dire ce qu'il faut entendre, l'urgence de le faire, vos urgences, cela donne un sens aux batailles et à l'engagement. Comme vous le verrez en traversant ce Rapport d'activités, effectivement, il y a les batailles, celles qu'il faut mener parfois pour avancer et parfois pour préserver des acquis. Mais dans une



association comme la nôtre, de presque trente ans, le travail en est un de synergie, de plus en plus sophistiquée, entre tous les acteurs, les secteurs et les communautés de notre milieu.

À ce titre, le 7 octobre dernier se tenait à Québec la première Rencontre de la danse professionnelle à Québec, un évènement organisé par un comité issu de la table de la danse du Conseil de la Culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Représentant le RQD, j'y étais avec Dominic Simoneau, pour une journée riche en informations, ateliers et rencontres. Cela a été dit, cela a été ressenti clairement par tous : « Québec est un pôle incontournable de la danse au Québec ». Déploiement du Plan de développement de la danse à Québec, déploiement du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec... Voici un exemple fort de ce qui est attendu depuis 2011 et jusqu'en 2021. Et encore... beaucoup à suivre.

Elle ne me laisse pas dormir... Ne pas dormir n'est pas seulement pour travailler ou pour mener la bataille mais aussi pour célébrer puisque, comme le travail et la bataille, la célébration est unique dans ce qu'elle permet de réaliser. Québec danse! Vous verrez les statistiques dans les pages de ce rapport mais ce qui me reste le plus de cette semaine: la danse célébrée sur l'ensemble du territoire au Québec, une danse reconnue dans la société, et cette société en nous, se faire dire par nombre de citoyens non-danseurs la force et la vitalité de notre discipline qu'ils apprécient et pourquoi (en votre nom) ils m'ont remercié. "Vous êtes les bienvenus", de leur répondre, "bonne continuation avec nous j'espère. Oui la danse a un pouvoir incroyable et à plusieurs niveaux, nos artistes et nos travailleurs culturels le savent!"

Avant de terminer, je veux souligner un dossier auquel j'ai été attaché plus particulièrement et dont je vous ai fait part des avancements dans un envoi courriel le 10 octobre dernier : celui des relations entre l'ACD-CDA et le RQD. Des dossiers comme celui-là demandent du temps, beaucoup de temps, et souvent le but n'est autre que l'établissement du chemin pour l'atteindre. Nous le traversons, au bénéfice de tous, j'en suis convaincu.

Voilà un petit tour d'horizon mais le plein paysage est dans ce rapport. Bonne lecture. Merci de la confiance que vous m'avez témoignée encore cette année pour continuer d'être le témoin privilégié de notre association, de sa défense et de son déploiement. Lorraine l'inscrivait dans l'introduction de notre Plan directeur, il y a un temps pour tout. Depuis maintenant trois ans à la présidence, je redécouvre régulièrement qu'il faut trouver l'équilibre dans un tout pour être de son temps. Le temps de défendre l'action artistique et le temps de la laisser pénétrer et faire son œuvre. Merci d'être debout sur nos paupières, d'avoir toujours les yeux ouverts, de ne pas nous laisser dormir.

Sincèrement,

Votre président,

Marc Boivin



Mot de la directrice générale

Chères membres, chers membres,

Chaque année, au moment de rédiger ce qui me revient dans le Rapport d'activités, je me dis que cette fois-ci je vais réussir à faire plus court. Les membres de mon équipe n'ont cessé de me rappeler que de toute façon les gens ne lisent pas ou plus. Ils sont ailleurs! Et de refaire la scène du 2, dramatique et pathétique, chaque fois qu'ils me montrent la courbe des statistiques tirées d'*Analytics*. L'évènementiel et les relais promotionnels pêtent tous les scores en nombre de clics et de partages dans les médias sociaux alors que les articles traitant d'enjeux politiques, culturels et disciplinaires rejoignent à peine une trentaine de lecteurs. Toujours les mêmes d'ailleurs! Et l'écart de se creuser entre les quelques-uns qui détiennent un pouvoir d'agir et d'influence sur le cours des choses, parce qu'ils détiennent l'information, et ceux qui voudraient bien sentir qu'ils ont du poids quand vient le temps de négocier leur part et leur place au soleil. Parmi ceux-là, il s'en trouve de plus en plus qui veulent faire les choses autrement et qui prennent leurs distances par rapport aux institutions, regroupements, structures associatives, syndicats. Ce qui préoccupe le RQD : car s'ils savent profiter de ce que leurs aînés ont mis en place, ils sont mus par d'autres valeurs et de forts désirs de changement. Comment les rejoindre et les soutenir, car ce sont eux qui marqueront les prochaines décennies en danse?



Photo : Martine Doyon

Encore cette année, j'ai échoué à faire plus court, trop préoccupée par le déficit d'information qu'un nombre significatif de membres ont à combler pour se sentir appartenir à leur association et en mesure de s'engager dans des causes et des dossiers qui les concernent très directement. Le Rapport d'activités de l'année 2012-2013 rend compte des actions et des interventions qui ont mobilisé le RQD, sur plusieurs fronts en même temps, eu égard aux mandats dont il a la charge et à l'arrivée du Plan directeur dans le décor. Il donne à voir les motivations qui ont guidé l'équipe et le conseil d'administration du RQD, les contextes qui ont favorisé les bons coups, l'avancement de certains projets, l'aboutissement de dossiers sur la table depuis quelques années, ou a contrario, ceux qui ont nécessité des reports dans l'échéancier prévu, des ajustements dans le discours et les stratégies, les voltes faces et quelques renoncements.

Après avoir consacré plusieurs heures à reconstituer dans le menu détail les tenants et aboutissants de telle ou telle démarche, je dois reconnaître que le Rapport d'activités 2012-2013 rend possible la mise à niveau pour qui veut s'impliquer au RQD, pour qui vient de rejoindre les rangs, pour qui voudrait un jour raconter l'histoire de cette association et, à travers elle, celle d'une discipline qui en trente ans a connu un déploiement extraordinaire. Pour qui sait lire, ou peut y consacrer quelques heures de lecture, ce rapport donne accès, au-delà des quelques faits marquants et heureuses retombées de l'an 2 du Plan directeur, aux coulisses du pouvoir, aux chemins de traverse qu'il a fallu emprunter, tantôt en concertation avec d'autres, parfois en solitaire mais le plus souvent en équipe, pour que ça aboutisse et que les problèmes anticipés trouvent leurs solutions. Pas tous, mais tout de même!

Nous entrons dans l'an 3 du Plan directeur en meilleure position qu'au début de l'an 2 alors qu'il était possible de douter de la reconduction par le nouveau gouvernement des crédits de rattrapage accordés à la danse, en avril 2012. L'essentiel des interventions du RQD en représentation visait à faire en sorte que le Plan directeur reste dans le radar et qu'il continue de susciter intérêt et engagements de la part du nouveau gouvernement en



place. Le Rapport d'activités 2012-2013 fait état de retombées intéressantes et prometteuses pour quelques années à venir. Le RQD, pour sa part, a connu des augmentations appréciables de ses subventions au fonctionnement, de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts de Montréal. Le voilà bien en selle, tel qu'il le souhaitait depuis 2006. L'obtention de deux subventions aux projets, de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec, lui donne les moyens de prendre en charge des responsabilités qui lui étaient confiées dans le Plan directeur, l'une concernant la réalisation d'un état des lieux du patrimoine de la danse et l'autre, l'amélioration des conditions de pratique et des relations professionnelles dans le secteur. Ce Rendez-vous annuel des membres sera déterminant pour la suite des choses.

D'autres avancées réalisées par le RQD en 2012-2013 offriront aux membres, en janvier 2013, une nouvelle version du portail et de l'application Québec Danse Mobile, deux outils faisant partie de la stratégie de positionnement de la danse en réponse à l'une des actions identifiées dans le Plan directeur au chapitre du déploiement de la danse auprès des publics : se doter d'une stratégie de communication et de promotion de la danse concertée. Quant aux résultats de la 2e édition de l'évènement Québec Danse, ils font la preuve de la nécessité de ce genre d'opération concertée de promotion de la danse dans l'espace public, d'autant que sa couverture médiatique se fait de plus en plus réduite et inintéressante. Ce qui importe de souligner ici, c'est que le développement d'une signature Québec Danse repose sur un parti pris de concertation de l'ensemble des acteurs en danse, puisque l'efficacité des outils mis à disposition dépend de leur volonté et de leur intérêt à produire et fédérer leurs contenus sur une même plateforme numérique.

Le Rapport d'activités 2012-2013 prend en compte les réalisations et les projets portés par les acteurs du milieu, le RQD étant responsable d'entretenir la mobilisation des forces autour du Plan directeur, sa mise en œuvre étant de la responsabilité de tous. Si les défis de concertation sont élevés, il est du ressort du RQD de voir à ce que les informations circulent et que les occasions de faire converger la prise d'initiatives autour de projets structurants pour la discipline et le milieu soient plus nombreuses et plus régulières. A cet égard, le Rendez-vous des membres d'octobre 2012 venait reconfirmer les attentes des membres à l'endroit du RQD et identifiait des priorités d'action dont il a su tenir compte dans ses interventions en représentation, notamment. Les maillages qu'il a réussi à établir avec deux autres foyers de danse, à Québec et dans la région de l'Estrie, pour la réalisation de la 2e édition de Québec Danse, sont autant de promesses quant au déploiement de la danse sur le territoire.

Dans dix ans, la danse sera comme nous avons projeté qu'elle soit. Rien de moins vous me direz, mais il faut continuer d'y croire pour la voir advenir dans son plein essor.

Si l'année 2012-2013 a été riche en rebondissements et dénouements heureux, son lot d'angoisses et de doutes était copieux; parce que le temps caracole, que les moyens ne sont pas au rendez-vous comme on le souhaiterait, là et tout de suite, que les défis dépassent parfois la mesure de ce que nous sommes capables de faire, ou de prendre, ou de résoudre. Quelle que soit la rigueur de l'exercice de planification annuelle, je dois avouer que l'instinct et l'intuition ont préséance dans l'action et la prise de décision. Quitte à me tromper et à ne pas avoir vu venir...

Heureusement qu'il y a l'équipe! Un équipage de battants, de créatifs et de pragmatiques, chacun dans sa spécialité, sa personnalité et ses responsabilités. Et il y a eu, encore cette année, Marc Boivin à la présidence du RQD, le premier et grand responsable d'une entente de collaboration entre le RQD et l'ACD-CDA enfin rendue publique en octobre 2013. Puis il y a eu les membres du conseil d'administration qui ont su s'attaquer à des dossiers complexes avec un sérieux soutenant et une élégance souveraine. J'aimerais saluer ici, plus



particulièrement, celles qui nous quittent après plusieurs années de loyaux services : Susan Alexandre qui a siégé au CA pendant huit ans, suivie de Jamie Wright et Karla Etienne durant 4 ans.

Quand je fais mon propre bilan, une fois reconstitués tous les morceaux du casse-tête, je vous dis que le RQD est chanceux de pouvoir compter sur des personnes convaincues que la danse a besoin de lui à la petite semaine, au mois, à l'année, et que leurs investissements font la différence. A l'orée de ses trente ans, je viens de clore ma dixième année au RQD, et le Plan directeur entre dans sa troisième année de réalisation. Je nous souhaite de belles célébrations et je vous invite à y contribuer, d'une manière ou d'une autre, en faisant agir le pouvoir de votre art et de votre engagement dans une vision d'avenir.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, reading 'Lorraine Hébert'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'L'.

Lorraine Hébert



I. VIE ASSOCIATIVE

Seule association à représenter tous les secteurs de la discipline, le Regroupement québécois de la danse se veut un espace de convergence, de rassemblement et de dialogue. Nous en sommes convaincus, le plein déploiement de la danse professionnelle au Québec commence ici, par la vitalité interne de l'association qui se nourrit de l'implication de ses membres depuis déjà 29 ans, de leur capacité à s'unir dans le geste collectif et à se rejoindre au-delà des différences. Cela commence ici, avec un conseil d'administration engagé et intègre qui soutient la réalisation des activités et projets de l'association, qui veille au bon déroulement des affaires de la corporation, et qui représente l'organisme auprès des pouvoirs publics. Et bien sûr, cela commence avec une équipe dévouée et passionnée par la danse pour qui nourrir et renforcer la vie associative est un défi quotidien.

1. Le conseil d'administration du RQD

1.1 Composition

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres pour un mandat de deux ans, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau conseil d'administration pour un an. Le président est élu annuellement par l'assemblée des membres.

En 2012-2013, le conseil d'administration était constitué des personnes suivantes :

- Président : Marc Boivin, membre corporatif, enseignant, chorégraphe et interprète, président de la Fondation Jean-Pierre Perreault;
- Vice-présidente : Karla Etienne, membre corporative, adjointe à la direction, interprète et enseignante, Compagnie Danse Nyata Nyata;
- Vice-présidente : Mélanie Demers, membre corporative, directrice artistique, Mayday;
- Trésorière : Susan Alexander, membre individuelle professionnelle, directrice générale, Ballet Divertimento;
- Secrétaire : Pierre Des Marais, membre corporatif, co-directeur artistique et général, Danse Danse;
- Fannie Bellefeuille, membre corporative cooptée, directrice administrative, RUBBERBANDance Group;
- Lucie Boissinot, membre corporative, directrice artistique et des études, L'École de danse contemporaine de Montréal;
- Rhodnie Désir, membre individuelle professionnelle, chorégraphe;
- Isabelle Gagnon, membre individuelle professionnelle, interprète;
- Tessa Goulet, membre corporative cooptée, directrice générale, Le Carré des Lombes;
- François-Xavier Inchauspé, administrateur coopté, avocat;
- Georges-Nicolas Tremblay, membre individuel professionnel, interprète;
- Jamie Wright, membre individuelle professionnelle, interprète et enseignante.

1.2 Travaux du conseil d'administration

Le conseil d'administration du RQD rassemble des personnes issues de différents secteurs de la discipline qui ont à cœur de servir au meilleur de leur connaissance et de leur expérience les intérêts de la communauté de la danse. Depuis la formation du conseil d'administration au terme de l'assemblée générale annuelle 2012, ce dernier a tenu huit réunions statutaires et un lac-à-l'épaule; le comité exécutif a pour sa part tenu cinq réunions statutaires. Parmi les nombreux dossiers dont les administrateurs ont été saisis tout au long de



l'année, soulignons celui de l'ouverture à de nouvelles catégories de membres et les travaux de concertation avec l'Assemblée canadienne de la danse (ACD-CDA) visant à définir les termes d'un partenariat entre les deux associations, dans le respect de leurs mandats et modes de fonctionnement respectifs.

1.3 Comité vie associative

Le comité vie associative, qui s'est réuni une première fois en janvier 2012, avait pour objectif de réviser les statuts, les règlements et la politique d'adhésion du RQD en vue de favoriser une meilleure représentativité de la diversité des pratiques de la danse professionnelle au Québec. Les travaux menés par le comité ont par ailleurs confirmé la mission au fondement même du RQD : la représentation de la danse professionnelle de création et de répertoire.

Piloté par la consultante France Fortin et coordonné par Coralie Muroi, agente à la vie associative et aux communications du RQD, le comité vie associative était constitué, en 2011-2012, des administrateurs Marc Boivin, Danièle Desnoyers, Sylvain Lafortune, Andrew Turner et Jamie Wright, et en 2012-2013, de Jamie Wright rejointe par Lucie Boissinot et Tessa Goulet. Les résultats des travaux du comité sont détaillés au point

2.2 De nouvelles catégories de membres.

2. Membership

2.1 Portrait

En 2012-2013, le RQD comptait 469 membres (536 en comptant les deux délégués des membres corporatifs), un nombre similaire à celui de l'année précédente. Les statistiques détaillées du membership du RQD entre 2006 et 2013 peuvent être consultées à la dernière page de ce rapport.

2.2 De nouvelles catégories de membres

Les premiers résultats des travaux du comité vie associative se concrétisaient avec la Politique d'adhésion 2012-2013 du RQD dont les critères ont été affinés, rappelons-nous, en vue d'une meilleure représentativité de la danse professionnelle au Québec.

Dans les suites immédiates de ce travail, le RQD créait, à l'été 2012, deux nouvelles sous-catégories de membres : Association de danse professionnelle, dans la catégorie membre corporatif professionnel, et Association de danse (réunissant des professionnels et des amateurs) dans la catégorie membre associé; une ouverture visant à renforcer les échanges et les collaborations entre le RQD et les associations disciplinaires sectorielles.

À l'assemblée générale annuelle d'octobre 2012, les membres entérinaient les travaux du comité en ratifiant une modification aux Règlements généraux du RQD permettant la création de la catégorie de membres stagiaires. Adhèrent à cette catégorie, depuis le 1er juillet 2013, les individus ayant moins de deux ans d'expérience professionnelle (auparavant membres associés).

Quant à la catégorie des membres associés, elle accueille désormais de proches collaborateurs de la danse professionnelle. En mars 2013, sous la recommandation du comité vie associative, le conseil d'administration du RQD adoptait la Politique d'adhésion 2013-2014 et confirmait la création de sept nouvelles sous-catégories de membres, prenant effet au lancement de la campagne d'adhésion 2013-2014.



Outre l'accueil des diffuseurs pluridisciplinaires parmi les membres corporatifs professionnels, le RQD créait les sous-catégories de membres associés suivantes : les CEGEPS offrant un programme en danse, les écoles de danse spécialisées, les écoles de danse offrant un programme Danse-études (dispensant au moins 12 heures de cours de danse par semaine), les réseaux de diffuseurs en arts de la scène, ainsi que, du côté des individus, les ex-professionnels du secteur de la danse et les étudiants en danse inscrits dans les écoles admissibles au RQD.

La création de nouvelles catégories de membre marque un tournant important dans la vie de l'association, un geste d'ouverture et d'inclusion motivé par la volonté de représenter plus largement le secteur de la danse professionnelle mais aussi, dans le droit fil du Plan directeur, de renforcer la mission du Regroupement québécois de la danse sur le territoire et de dynamiser la concertation sectorielle et intersectorielle. Le RQD est fier de pouvoir accueillir, depuis juillet 2013, ces acteurs essentiels au développement et au rayonnement de la danse et est plus que jamais déterminé à stimuler et encourager des actions concertées en vue d'un plus grand déploiement de la discipline.

2.3 Campagnes d'adhésion et de renouvellement

Deux campagnes distinctes ont été lancées début juin 2013 :

- La campagne de renouvellement d'adhésion a été diffusée par courriel auprès des membres des deux dernières années et suivie de relances ciblées auprès des organismes et des individus. Une lettre signée de la main du président du RQD a également été envoyée par la poste aux interprètes; elle leur rappelait, entre autres, de renouveler leur adhésion avant le 1er juillet pour bénéficier du Programme de soutien à l'entraînement sans interruption.
- Une campagne d'adhésion a été adressée spécifiquement aux nouvelles catégories de membres, à qui le RQD souhaitait la Bienvenue dans la grande famille de la danse professionnelle au Québec. Des lettres personnalisées ont été envoyées aux organismes de formation et de diffusion concernés afin de les sensibiliser à la mission du RQD et de les informer de la possibilité qui s'offre désormais à eux d'adhérer à l'association. Les écoles pouvant adhérer comme membres associés ont été relancées par courriel durant l'été. Si cette campagne a déjà permis à de nouveaux organismes de rejoindre l'association, les démarches pour faire connaître le RQD et recruter de nouveaux membres devront se poursuivre tout au long de l'année, et au-delà.

À noter que des améliorations ont été apportées aux formulaires en ligne, pour y intégrer les nouvelles catégories de membres et faciliter le processus d'adhésion, tant pour les membres que pour l'équipe du RQD.

2.4 Comité des adhésions

Un comité des adhésions est annuellement constitué pour évaluer l'admissibilité de professionnels de la danse dont les parcours requièrent une interprétation plus personnalisée des critères d'adhésion. En 2012-2013, une seule demande d'adhésion a été examinée par le comité, les clarifications apportées à la Politique d'adhésion 2011-2012 se sont donc révélées très utiles. Encadré par Coralie Muroli, le comité était composé de deux administratrices du RQD, Karla Etienne et Jamie Wright.



3. Activités de la vie associative

3.1 Rendez-vous annuel 2012

Temps important de la vie associative s'il en est, le Rendez-vous annuel des membres du RQD permet de rassembler la communauté de la danse, de faire le point sur les travaux en cours et les réalisations de l'année, de se prononcer sur la santé financière et démocratique de l'organisation ainsi que sur les enjeux disciplinaires auxquels elle doit consacrer son attention et ses énergies.

3.1.1 Assemblée générale annuelle

La 28e assemblée générale des membres s'est déroulée le samedi 13 octobre 2012, au Centre d'archives de Montréal. Sous la présidence de Nicole Lacelle, l'assemblée générale a été l'occasion de présenter, à plus d'une centaine de membres, le Rapport d'activités et les États financiers du RQD. Les nouveaux administrateurs élus par le collège des membres individuels ont été : Isabelle Gagnon, Georges-Nicolas Tremblay et Rhodnie Désir. Du côté des membres corporatifs, ont été élus : Marc Boivin (Fondation Jean-Pierre Perreault), Mélanie Demers (Mayday) et Lucie Boissinot (L'École de danse contemporaine de Montréal). Des applaudissements chaleureux ont salué les administrateurs sortants : Danièle Desnoyers, Harmonie Fortin-Léveillé, Tessa Goulet, François-Xavier Inchauspé, Sylvain Lafortune et Andrew Turner.

Enfin, l'assemblée s'est terminée par l'élection par acclamation de Marc Boivin, pour un troisième mandat à la présidence du RQD.

3.1.2 Bilan de l'an 1 et perspectives pour l'an 2 du Plan directeur

L'équipe du RQD a profité de la présentation du Rapport d'activités pour faire connaître aux membres les actions phares de la dernière année en lien direct avec le Plan directeur, notamment l'évènement Québec Danse, le développement du portail Québec Danse, la création de l'application Québec Danse Mobile et l'actualisation de la Politique d'adhésion du RQD. Par la suite, les membres ont été invités à faire leur propre bilan de l'an 1 du Plan directeur. C'était l'occasion de partager des informations sur les projets réalisés et sur les initiatives engagées.

En après-midi, les membres étaient de nouveau réunis en plénière afin d'identifier les priorités d'action du Plan directeur et de formuler leurs attentes à l'endroit du RQD. Voir la partie Concertation du présent rapport pour connaître les détails de cette discussion. Après avoir abordé les enjeux majeurs de la discipline, des priorités ont été identifiées dans les domaines suivants : la formation artistique, le patrimoine, les conditions de pratique des interprètes et le virage numérique. Durant l'assemblée plénière, les membres se sont exprimés sur les rôles et les responsabilités du milieu ainsi que sur ceux du RQD liés à la mise en œuvre du Plan directeur. Au terme des échanges, les membres ont clairement réaffirmé leur volonté que le RQD assume le mandat de coordination et de suivi du Plan directeur. De façon plus précise, les membres ont demandé au RQD d'être le lien entre les acteurs du milieu et les partenaires identifiés dans le Plan directeur, d'assumer la collecte et le partage des informations liées à la mise en œuvre du Plan directeur, de s'assurer que les dossiers soient bien documentés et enfin d'offrir son support à la réalisation des actions prises en charge par des acteurs du milieu.



3.2 Contribution du RQD à des initiatives de membres et partenaires culturels

C'est toujours avec grand plaisir que le RQD s'associe à des événements organisés par des membres de la communauté de la danse, ou même, en 2012-2013, par un partenaire culturel, que ce soit en apportant un soutien logistique ou promotionnel, ou plus simplement en offrant le premier verre de la soirée ou des cadeaux pour un tirage. En 2012-2013, le RQD s'associait ainsi aux Prix de la danse de Montréal, au Party de Noël organisé par Circuit-Est centre chorégraphique et au lancement du numéro 78 de la Revue ESSE, Danse hybride, dans le cadre du Festival TransAmériques.

4. Services, avantages et privilèges

Les services et avantages offerts aux membres couvrent un large spectre, depuis le relais d'informations et la production de contenus (infolettre hebdomadaire, appels à l'action, grands dossiers, etc.) jusqu'à l'offre de rabais, en passant par le réseautage, le développement professionnel, le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, les assurances collectives (pour les organismes) et la promotion des membres et de leurs activités via le portail, l'application Québec Danse Mobile et l'Hebdo.

4.1 Programme d'assurances collectives

Implanté au RQD en février 2012, le programme d'assurances collectives multi-employeurs s'adresse aux membres corporatifs qui désirent offrir une protection à leurs employés salariés. C'est par l'entremise de la firme de courtage Vézina et associés inc. qu'une première entente a été établie avec la compagnie d'assurance Croix Bleue Medavie. La négociation des tarifs de l'an 2 du programme, au printemps 2013, n'a pas donné de résultats satisfaisants. Saisi d'une offre intéressante présentée par la Financière Sun Life, le groupe multi-employeurs a conclu une entente avec cette compagnie le 1er juin 2013. En 2012-2013, treize organismes de danse sont inscrits au groupe et plus de 110 employés profitent du régime.

II. REPRÉSENTATION

Les interventions du RQD concernent les trois paliers de gouvernement et les diverses instances responsables des politiques, des programmes et des crédits alloués aux arts et à la culture. Si une part du travail de représentation s'effectue en concertation avec le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) et la Coalition canadienne des arts, afin de préserver et faire augmenter le financement public des arts et de la culture au Québec et au Canada, l'autre part s'appuie sur la concertation du milieu autour du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021. Sur toute autre question requérant des prises de position publiques et au nom du milieu, la direction du RQD consulte le président et les membres du comité exécutif et, dans certains cas, l'ensemble du conseil d'administration.

En parallèle à des interventions concertées sur la scène publique et dans les médias, à propos des budgets annuels des gouvernements et en campagne électorale, le RQD participe à des consultations sur des politiques et des mesures ayant des incidences sur le développement des arts, les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels et, plus particulièrement, sur le déploiement de la discipline elle-même. Le Plan directeur constitue désormais le guide de référence.

Font partie du travail de représentation de la danse auprès des pouvoirs publics et des instances subventionnaires, des tâches de recherche, de documentation, de veille médiatique, de consultation



(administrateurs du CA, collègues-consultants-experts), de production de dossiers, de rédaction de lettres aux représentants des pouvoirs publics, de diffusion de nouvelles, d'appels à l'action, etc. Autant d'aspects pris en charge surtout par la direction avec le soutien du service des communications du RQD.

La réalisation des ambitions du Plan directeur 2011-2012 sollicite le RQD à plus d'un titre : en tant que responsable d'actions identifiées dans le Plan directeur et rattachées à sa mission; en tant que partenaire d'actions initiées par des membres de la communauté de la danse ou par des partenaires institutionnels; et en tant que responsable de la coordination et de la mise en œuvre du Plan directeur.

Dans l'an 2 du Plan directeur le RQD visait à obtenir les fonds publics nécessaires à la coordination de la mise en œuvre du Plan directeur; à voir à l'avancement des projets portés par des membres de la communauté de la danse; à solliciter des engagements de la part de partenaires interpellés dans le Plan directeur; à réunir les conditions de réalisation de projets sous la responsabilité du RQD; et à entretenir la motivation des membres autour du Plan directeur en générant de nouvelles retombées.

Le travail de représentation du RQD, en 2012-2013, s'est inscrit dans un contexte d'élections et de changement de gouvernement sur la scène provinciale, de resserrement des finances publiques et d'atteinte du déficit zéro, de coupes annoncées ou anticipées dans les budgets de la culture sur les scènes fédérale et provinciale et, plus largement, de recentrement des politiques culturelles autour de nouveaux paradigmes : le tout numérique, l'engagement des publics, le développement durable, l'entrepreneuriat culturel et le mécénat culturel. Autant d'éléments à considérer désormais dans l'articulation des stratégies d'intervention en représentation et dans le choix des projets et dossiers à mettre de l'avant.

I. Sur la scène fédérale

Il importe de rappeler qu'avec les années s'est développé un réseau croisé d'informations et de communications qui facilite l'harmonisation des stratégies et la concertation des actions entre le Mouvement pour les arts et les lettres, la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts. Cette dernière devait, cependant et malheureusement, annoncer la cessation de ses activités à l'automne 2012 après avoir exploré différentes solutions de financement à la suite du retrait de la subvention de Patrimoine canadien.

I.1. Consultations prébudgétaires 2013 - Comité permanent des finances

Depuis 2003, le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec dépose annuellement un mémoire au Comité permanent des finances. Encore cette année, la directrice du RQD contribuait à l'exercice qui consistait à répondre en ligne à cinq questions concernant la reprise économique et la croissance; la création d'emplois; les changements démographiques; la productivité; et d'autres défis¹. Au préalable, la directrice du RQD avait participé à deux conférences téléphoniques organisées, d'une part, par la Coalition canadienne des arts et, d'autre part, par la Conférence canadienne des arts en vue d'arrimer les revendications touchant le financement du Conseil des arts du Canada (CAC), les fonds de Patrimoine canadien, le soutien à la diffusion internationale et les défis de l'économie numérique.

¹ Les réponses du MAL aux cinq questions acheminées le 3 août 2012 au Comité permanent des finances peuvent être consultées sur son site Web.



Le Mouvement pour les arts et les lettres n'a pas été invité à participer aux auditions tenues par le Comité des Finances à l'automne 2012. Toutefois, la Coalition canadienne des arts, dont les recommandations rejoignent celles du MAL, a pu se faire entendre.

1.2. Journée sur la Colline parlementaire

Pour une troisième année consécutive, la coordonnatrice du Mouvement pour les arts et les lettres a prêté son concours à la prise de rendez-vous avec les ministres, députés et sénateurs francophones des différents partis. Sur les 92 appels logés, 49 ministres, députés et sénateurs francophones ont participé aux rencontres du 23 octobre. Au total, ce sont plus de 110 élus et sénateurs, francophones et anglophones, qui ont été rencontrés par une centaine d'artistes et de travailleurs culturels venus des quatre coins du Canada. Lors de cette Journée, le RQD a pu s'entretenir avec trois députés du NPD : Nycole Turmel, Pierre Jacob et Mylène Freeman. Par l'entremise du Mouvement pour les arts et les lettres, une version des recommandations soumises au Comité permanent des finances leur a été acheminée.

Cette opération, de l'avis du ministre James Moore et de la direction du Conseil des arts du Canada, aurait permis d'épargner le CAC des coupes de 5 à 10 % imposées à tous les Ministères et Sociétés d'état, dont les musées nationaux, Radio Canada, Téléfilm Canada et le Centre national des arts.

1.3. Dévoilement du budget fédéral 2013-2014

En prévision du dépôt du budget du gouvernement fédéral, le Mouvement pour les arts et les lettres diffusait, le 13 mars 2013, un communiqué : Budget fédéral 2013-2014, dans lequel il invitait le gouvernement à investir dans les arts et la culture pour soutenir l'économie canadienne. La directrice du RQD ainsi que quelques autres collègues du MAL s'entretenaient, par ailleurs, à la veille du dévoilement du budget fédéral, avec des représentants du Bureau du chef de l'opposition officielle du Nouveau Parti démocratique et le député porte-parole en matière de patrimoine. Ce dernier se préparait à poser des questions en Chambre au ministre James Moore, le 21 mars 2013, jour du dévoilement du budget.

De son côté, la Coalition canadienne des arts diffusait un communiqué, le 21 mars 2013, en réaction au budget 2013 du gouvernement fédéral. Le RQD apportait sa contribution à sa traduction et le relayait auprès de ses membres et de ses partenaires : Budget 2013 : rien de neuf pour les arts et la culture.

Si le budget du Conseil des arts du Canada est maintenu à 181 millions de dollars pour les trois prochaines années, les programmes de Patrimoine canadien sous le volet Arts, - le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Fonds du Canada pour les espaces culturels, le Fonds du livre et le Fonds de la musique - voient leurs budgets réduits et certains, selon les rumeurs, pourraient disparaître en 2015-2016. Après vérification du MAL auprès du Ministère, il semblerait que ces fonds seraient renouvelés en 2015.

1.4. Les travaux de la Coalition canadienne des arts

En décembre 2012, le RQD acceptait de représenter le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec au comité de direction de la Coalition canadienne des arts. Lui fut confiée l'animation des rencontres téléphoniques mensuelles avec les membres francophones du Québec et du Canada. À l'agenda : le financement de la Coalition, le plan d'action 2012-2013, la formation de quatre sous-comités, la préparation du mémoire à déposer au Comité permanent des finances en août 2013, l'organisation de la prochaine rencontre des organismes nationaux de services avec le Conseil des arts du Canada et de la Journée sur la Colline. Plus d'une



quinzaine de rencontres téléphoniques ont eu lieu au cours de l'année 2013, incluant celles avec les membres du comité de direction, c'est sans compter le temps consacré à l'échange de courriels, à la traduction et révision de communiqués et autres messages de la Coalition.

En raison de la prorogation du Parlement jusqu'au 16 octobre 2013, le projet de la Journée sur la Colline a dû être abandonné. Plusieurs scénarios de remplacement ont été envisagés dont celui d'orchestrer une opération nationale de sensibilisation des députés qui seront de retour dans leurs comtés entre le 7 et le 13 novembre prochain. La Coalition travaille actuellement à la production des outils de cette campagne mettant à profit le Web et les médias sociaux pour la stimuler et la répercuter.

1.5. Réunion statutaire des organismes de services avec le Conseil des arts du Canada

Depuis plusieurs années, le Conseil des arts du Canada rencontre les organismes nationaux de services (ONSA) afin de prendre le pouls des milieux sur ses réflexions stratégiques. En vue de cette rencontre du 22 octobre 2012 à Ottawa, sous le thème Prendre en mains le changement, le directeur Robert Sirman convoquait les organismes nationaux de services à une téléconférence, le 30 mai 2012. Par la suite, étaient diffusés quatre documents² rendant compte des valeurs et défis justifiant d'importants changements dans l'architecture des programmes, les modes de gestion et de répartition des fonds, la structure organisationnelle et le discours de positionnement public du CAC.

Le rencontre du 22 octobre a permis de prendre la mesure des changements engagés par le CAC depuis 2011 et qui s'étaleront sur plusieurs années à venir. Au nombre des priorités guidant ces transformations dans un contexte de stagnation du financement public: l'équité à l'endroit des artistes handicapés, des artistes autochtones et des nouvelles générations; l'engagement du public envers les arts; l'accès aux marchés nationaux et étrangers. Les stratégies suivantes ont été retenues: réduire les coûts de fonctionnement; simplifier les processus opérationnels; revoir les programmes et les modes de répartition des fonds, dont ceux alloués au soutien au fonctionnement; valoriser l'esprit d'entrepreneuriat dans les arts; et encourager les organismes de services à devenir des catalyseurs de changements dans leurs milieux. Autant de sujets qui ont été abordés au cours de cette journée alliant séances d'information et discussions en sous-groupes.

1.6. Rencontres de suivi avec le Service de la danse du CAC

Trois rencontres du RQD avec la chef du Service de la danse ont eu lieu entre juillet 2012 et juin 2013 afin de mieux saisir les incidences des changements en cours au Conseil des arts du Canada sur la discipline. Chaque fois, le RQD lui a fait part des interrogations du milieu concernant la suspension du programme de la Brigade volante, le mode de calcul qui serait appliqué lors de l'évaluation pluriannuelle pour les organismes soutenus au fonctionnement, le type de consultation que le Service envisageait avec les communautés de la danse au Canada sur la refonte des programmes. D'autres sujets ont fait l'objet d'échanges : les travaux du comité RQD/ACD-CDA, les dossiers névralgiques sur la table du RQD, dont celui des relations professionnelles dans le secteur et la réalisation d'un état des lieux du patrimoine en danse.

² *Transcription condensée de la conférence avec les ONSA du 30 mai 2012; Prendre en charge le changement - Observations du directeur et chef de la direction, Assemblée publique annuelle du Conseil des arts du Canada, 16 octobre 2012; Engagement du public envers les arts - Document de travail du Conseil des arts du Canada; Entrée dans la nouveauté. Les défis liés aux politiques et au financement pour une nouvelle ère du monde des arts, de Richard Evans publié sur Grantmakers in the Arts (<http://www.giarts.org>)*



1.7 En réponse à la motion et la pétition du NPD sur l'avenir de Radio-Canada

Le RQD, au même titre que d'autres associations et regroupements d'artistes, était sollicité pour participer à la campagne de mobilisation orchestrée par le porte-parole de l'opposition officielle en matière de patrimoine (Pierre Nantel, député de Longueuil-Pierre Boucher). Essentiellement, la campagne visait à faire pression sur le gouvernement fédéral afin que la Société Radio-Canada soit assurée d'un financement stable et adéquat à l'encontre des coupes déjà effectuées dans le budget 2013 et annoncées pour les années à venir. Le RQD répondait à l'appel en incitant ses membres à signer et faire circuler la pétition visant à appuyer la motion déposée en chambre en juin 2012 par l'opposition officielle. Par la suite, la directrice du RQD acceptait de témoigner dans le cadre d'un 5 à 7 organisé par le porte-parole de l'opposition officielle en matière de patrimoine, le 23 janvier 2013 au Lion d'Or. Une bonne centaine d'amoureux et défenseurs de cette institution participaient à l'évènement : artistes, journalistes, animateurs d'émissions d'affaires publiques, représentants d'associations d'artistes, etc.

QUELQUES STATISTIQUES

15 conférences téléphoniques avec des membres de la Coalition canadienne et du comité de direction; 10 heures de soutien à la rédaction et à la traduction de communiqués et autres messages de la Coalition; 25 heures consacrées à la rédaction du mémoire du MAL déposé au Comité permanent des finances; 2 jours à Ottawa; 3 rencontres avec le Service de la danse du CAC; 3 lettres adressées à des ministres et députés; 1 intervention publique en faveur de Radio-Canada; 4 échanges téléphoniques avec des représentants de l'opposition officielle au gouvernement fédéral sur des dossiers en matière de patrimoine; 2 appels à l'action; 2 articles parus dans le Québec Hebdo; 83 relais d'articles dans le fil de presse du portail Québec Danse, 1800 abonnés à la page Facebook du RQD; 1170 abonnés au Twitter du RQD.

2. Sur la scène provinciale

C'est au sein du Mouvement pour les arts et les lettres, la seule coalition représentant plus de 10 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels au Québec, que le RQD travaille à faire augmenter les crédits alloués au Conseil des arts et des lettres du Québec. Le Mouvement est aussi appelé à se prononcer sur des politiques et des mesures gouvernementales ayant des incidences sur l'économie des arts et leur développement sur le territoire. Soutenu dans son travail d'analyse stratégique et ses relations avec les médias par un conseiller, le Mouvement établit à chaque début de saison son plan d'action modulable en fonction des événements sur la scène culturelle et politique québécoise. Le MAL dispose également d'une ressource contractuelle pour assurer la coordination des activités et des communications internes et externes.

2.1 En campagne électorale

Afin que la question du financement public des arts et de la culture soit à l'agenda dès les premiers jours du déclenchement de la campagne électorale, le Mouvement invitait les candidats des cinq partis en lice à faire connaître publiquement leur vision et leurs orientations en matière d'arts et de culture, en répondant à trois questions qui leur étaient adressées dans une lettre, le 9 août 2012. L'opération Coup de sondes s'accompagnait d'un communiqué diffusé auprès des médias et de tous les artistes et travailleurs représentés par le MAL, par l'entremise des associations et des Conseil régionaux de la culture. À l'exception de la Coalition Avenir Québec, tous les partis ont répondu aux trois questions ciblant le redressement du budget du CALQ, les programmes de



soutien à la promotion et à la diffusion, le positionnement des arts et des lettres dans l'univers numérique ainsi que d'autres engagements dignes d'intérêt tels : le droit d'auteur, la protection de la diversité culturelle dans le cadre des accords de libre-échange avec l'Union européenne, le financement public de la culture en général, le rapatriement des compétences en culture et aux communications, etc.

Leurs engagements ont été diffusés aux médias par voie de communiqué, lequel a également été relayé par les organisations nationales et les Conseils régionaux de la culture auprès de leurs membres. Ces derniers étaient par la suite invités à se manifester auprès des candidats en lice dans leur circonscription, à intervenir dans des forums électoraux et sur les sites Web des partis, en prenant appui sur un argumentaire préparé par le MAL qui ciblait essentiellement l'augmentation du budget du CALQ.

Il est permis de penser que cette opération a contribué à ce que les arts et la culture fassent l'objet de promesses électorales chiffrées de la part de quatre des partis.

2.2. Autour du budget 2013-2014

Dans les premiers mois qui ont précédé le dévoilement du budget préparé par le gouvernement québécois, le Mouvement s'est activé : lettres de félicitations aux nouveaux ministres; rencontres avec le nouveau ministre de la Culture, conseillers politiques, chefs de cabinet. Dans le plan d'action initial, le MAL prévoyait déposer un mémoire étayant le bien fondé d'une augmentation du budget du CALQ à la hauteur de 35 millions de dollars sur quelques années avec, dès l'année 2013, une première augmentation de 13 millions de dollars en lien avec l'une des promesses électorales du Parti Québécois.

Contre toute attente, le nouveau gouvernement devançait de quatre mois la présentation du budget, habituellement dévoilé dans la dernière semaine de mars. En remplacement dudit mémoire, le MAL adressait une lettre au ministre de la Culture, envoyée en copie conforme au ministre des Finances, lui faisant part des inquiétudes du milieu devant les rumeurs de coupes sévères dans les budgets de la culture et rappelant l'engagement de la première ministre dans son discours inaugural à augmenter progressivement le financement à la création par le biais des instances subventionnaires.

À la sortie du huis-clos, le 20 novembre 2012, le MAL diffusait le communiqué suivant : Financement des arts et des lettres : un budget énigmatique. De fait, malgré une augmentation du budget de la culture de 2,1 %, les dépenses prévues en 2013-2014 commandaient une augmentation de 4 %; ce qui permettait d'anticiper des coupes dans d'autres secteurs d'activités soutenues par le Ministère. Poursuivant son analyse du budget autour du dépôt des crédits budgétaires, le Mouvement interpelait le ministre de la Culture et des Communications par voie de communiqué le 15 février 2013. Ce dernier fut également interpellé par la porte-parole de l'Opposition officielle en matière de culture lors de l'étude des crédits budgétaires en Commission parlementaire, le 21 février 2013.

Au final, le budget 2013-2014 a enregistré une coupe de plus de 3,4 millions de dollars dans l'aide aux projets et aux initiatives particulières soutenus par le MCC; une réduction de 2 millions de dollars dans le programme Mécénat Placements culture; une diminution de plus de 1,5 millions de dollars dans les fonds alloués aux musées nationaux; de légères augmentations à quelques Sociétés d'État et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec; et, enfin, la reconduction de mesures adoptées par le précédent gouvernement pour soutenir la diffusion internationale (3 millions \$), la danse (1,2 millions \$) et le Programme de Plateformes numériques (500 000\$).



3. L'an 2 du Plan directeur

Dans un contexte de changement de gouverne sur la scène provinciale, la principale préoccupation du RQD était de faire en sorte que le Plan directeur reste dans le radar et que les acquis de l'an 1 soient maintenus : les crédits supplémentaires alloués au CALQ (6 millions répartis sur 5 ans), le projet du Wilder et le démarrage des travaux engagés par la Direction de la formation artistique au MCC avec des représentants du milieu de la formation en danse.

Au nombre des actions : envoi de lettres de félicitations et demandes de rencontres pour présenter le Plan directeur et discuter d'enjeux avec la première ministre et les nouveaux ministres de la Culture et des Communications, de l'Éducation et des Relations internationales, du Commerce et de la région métropolitaine.

Entre novembre 2012 et février 2013, le RQD a pu rencontrer dans l'ordre : un conseiller politique de la ministre Marie Malavoy, le directeur du Service des Finances, le chef de cabinet du ministère de la Culture et des Communications et son ministre en titre. A l'ordre du jour de ces rencontres, et selon les ministères concernés :

- Le projet de résidences d'artistes dans les écoles;
- La promesse de fonds pour soutenir l'éducation artistique;
- Le protocole d'entente entre le MELS et le MCC concernant le programme La culture à l'école;
- La place de l'enseignement de la danse dans le régime pédagogique et des spécialistes de l'enseignement de la danse dans le système scolaire;
- La reconduction des nouveaux crédits alloués à la danse dans le budget dévoilé en novembre 2012;
- Les coupes effectuées par le Parti Québécois dans le programme d'aide au projet et de soutien aux initiatives particulières;
- La démarche ayant mené à la publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec et la vision d'intervention qu'il préconise;
- Les enjeux de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la danse, incluant d'autres travaux sur la Toile mémoire, et l'absence de programmes de soutien au CALQ et au MCC;
- Le désir du RQD d'être invité sur des comités et des tables de concertation traitant d'enjeux identifiés dans le Plan directeur aux chapitres du déploiement de la danse auprès des publics et sur le territoire;
- Le travail en cours sur la structuration d'une filière de formation en danse;
- L'importance de soutenir la réalisation de projets d'infrastructure en danse comme le Wilder et la Maison de la danse de Québec.

Si l'on ajoute à ces rencontres les échanges que le RQD a eu dans d'autres contextes, lors des Grands Prix du Conseil des arts de Montréal, du Rendez-vous 2012, Montréal-Métropole culturelle, de l'évènement Québec Danse, des célébrations de la Journée internationale de la danse et de l'annonce de la réalisation du projet du Wilder, force est de constater que la danse continue de susciter intérêt et engagements concrets.

3.1. Rencontres de suivi avec les Conseil des arts

Identifiés comme deux partenaires essentiels à la réalisation du Plan directeur, le RQD est en relation constante avec le Conseil des arts de Montréal et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Rappelons que même si le Conseil des arts du Canada reconnaît la valeur exemplaire de la démarche qui a mené au Plan directeur, il n'adhère pas à la vision de développement qui y est préconisée, le pari de la croissance allant à l'encontre d'une approche écologique de l'infrastructure des arts au pays. Cela dit, le RQD continue d'obtenir son appui et bénéficie d'une écoute constructive.



3.1.1 Avec le Conseil des arts de Montréal

Le RQD informe régulièrement la responsable de la danse, Sylviane Martineau, des travaux en cours et partage ses réflexions sur nombre de questions : l'amélioration des conditions de pratique et des relations professionnelles, la reconnaissance de la diversité des styles en danse, l'inclusion des artistes de la relève et de la diversité culturelle, la santé organisationnelle des compagnies et organismes de services et de diffusion, parmi d'autres enjeux de structuration de la discipline identifiés dans le Plan directeur.

Mentionnons également que le RQD participe aux travaux de recherche initiés par le Conseil des arts de Montréal en collaboration étroite avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, visant à dresser un portrait de la diversité des pratiques en danse dans la Métropole, à dégager des critères aidant à évaluer le statut professionnel des artistes concernés, à identifier des pistes d'action favorisant leur intégration et leur reconnaissance par les pairs de la discipline. Ce projet, sous la direction de Louis Jacob, chercheur et professeur rattaché au département de sociologie de l'UQAM à Montréal, rencontre les préoccupations du RQD et répond à son objectif de mettre sur pied un comité de réflexion sur la diversité culturelle en danse.

Au même titre que les autres associations disciplinaires, le RQD a été consulté par la direction du CAM dans le cadre de ses travaux de planification stratégique.

3.1.2. Avec le Conseil des arts et des lettres du Québec

Depuis le démarrage des Grands Chantiers de la danse, le CALQ a suivi avec intérêt l'évolution des travaux et offert au RQD un soutien de première importance. Dans les suites de la publication du Plan directeur, le RQD obtenait de la part du gouvernement québécois, en avril 2012, une augmentation appréciable des crédits alloués au CALQ pour la danse. À l'issue du processus d'évaluation nationale, le Service de la danse et de la musique du CALQ informait le RQD des critères ayant prévalu dans l'affectation de ces nouveaux crédits. Tout en reconnaissant la rigueur du processus, le RQD émettait des réserves sur la part affectée à la création et à la production considérant le nombre élevé de compagnies sur les rangs ou en attente de soutien adéquat à leur fonctionnement. Pour sa part, le RQD voyait sa subvention au fonctionnement augmentée de manière appréciable sans toutefois obtenir les fonds demandés pour assurer la coordination de la mise en œuvre du Plan directeur.

Plusieurs rencontres, dont une en présence du président-directeur du CALQ, et des entretiens réguliers avec le directeur de la danse et de la musique, avaient pour but de trouver à dénouer l'impasse dans laquelle se retrouvait le RQD, en l'absence de ressources financières et humaines nécessaires à la prise en charge du mandat de coordination de la mise en œuvre du Plan directeur. D'autant que ce mandat lui avait été reconfirmé par les membres au Rendez-vous annuel des membres d'octobre 2012.

Se voyant refuser une nouvelle demande de fonds au printemps 2013, le RQD prenait la décision de s'en remettre pour la suite des choses à la capacité du milieu à s'autoréguler et il revoyait son plan d'action en conséquence.

Quoi qu'il en soit, ces démarches donneront des résultats inattendus. En août 2013, le CALQ annonçait au RQD des fonds ponctuels pour réaliser un état des lieux du patrimoine en danse et pour démarrer un chantier sur l'amélioration des relations professionnelles dans le secteur.



3.2 Présentations du Plan directeur dans le cadre de CINARS

À l'instigation de conseillers culturels rattachés à la délégation du Québec à New York, le RQD était invité à présenter le Plan directeur de la danse professionnelle au Québec à un groupe de délégués du National Dance Project (NDP) et du New England Foundation for the Arts (NEFA) d'une part et, d'autre part, à plus d'une vingtaine de conseillers du réseau des délégations du Québec à l'étranger réunis à Montréal. Par manque de temps, le RQD n'a pu donner suite à ces deux rencontres et investir du temps dans la constitution, avec l'aide d'un conseiller culturel du bureau de New-York, d'un comité de travail réunissant des programmeurs du NDP et des représentants du milieu au fait des réseaux de diffusion et de résidences d'artistes.

4. Rencontre avec des représentants de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal

En raison d'une réponse négative à la demande de subvention déposée au Bureau des festivals et des événements, pour soutenir la réalisation de la 2^e édition de l'évènement Québec Danse, le RQD rencontrait son directeur et la conseillère responsable du programme. Les exemples donnés par le Bureau des festivals et événements privilégient les festivals ou événements grand public, multidisciplinaires, offrant des cachets aux artistes et gérant une billetterie. Considéré comme une semaine de sensibilisation à la danse, l'évènement Québec Danse, dans l'écologie générale et actuelle des arts de la scène, ne pouvait plus se qualifier. A quelques semaines de cet évènement de promotion de la danse, pour lequel le RQD était soutenu depuis plusieurs années, ce dernier sollicitait, tel que suggéré par le Bureau des festivals et événements, une rencontre avec le directeur général. Une solution de transition a été trouvée.

Le RQD a poursuivi, tel que prévu au programme de la 2^e édition de Québec Danse, sa collaboration avec l'équipe du Réseau Accès culture et la responsable du Réseau des bibliothèques de la ville de Montréal. C'est en association avec ces deux partenaires que diverses activités ont pu être menées : la Journée en trois temps dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et une semaine entière consacrée à la danse dans une vingtaine de bibliothèques publiques.

QUELQUES STATISTIQUES

Tirées du Rapport du MAL 2012-2013 : 8 rencontres statutaires et 1 lac-à-l'épaule (entre août 2012 et mars 2013); 5 lettres adressées aux candidats des partis en lice; 1 appel à l'action avec argumentaire pour les membres représentés par le MAL; 8 lettres de félicitations à des nouveaux ministres; 1 lettre aux ministres de la Culture et des Finances; 3 lettres aux candidats dans la course à la chefferie au Parti libéral du Québec; 3 rencontres avec des ministres et conseillers politiques du gouvernement québécois ainsi qu'avec des représentants de l'Opposition officielle; 6 communiqués; et 11 entrevues dans les médias avec le porte parole ou un représentant du MAL.

Tirées du RQD : 22 heures de réunions; 40 heures en soutien aux communications du MAL; 7 rencontres avec des représentants des pouvoirs publics; 13 lettres adressées à des élus municipaux et provinciaux; 2 présentations du Plan directeur; 11 rencontres avec des représentants des Conseils des arts; 5 entretiens téléphoniques avec des fonctionnaires du MCC; 3 appels à l'action; 5 nouvelles.



III. CONCERTATION

1. Concertation disciplinaire : l'an 2 du Plan directeur

Si le Plan directeur est le résultat d'une démarche exemplaire de concertation du milieu autour d'une vision de développement de la discipline, sa mise en œuvre repose sur la prise en charge d'actions par un nombre impressionnant d'acteurs et de partenaires de la danse. L'an 2 du Plan directeur visait à réunir les conditions nécessaires à la mise en place d'un cadre de coordination de cette mise en œuvre. Fort de l'appui renouvelé d'une centaine de membres réunis en atelier, lors du Rendez-vous annuel d'octobre 2012, le RQD investissait une part importante de ses énergies dans la recherche de financement et, à défaut de résultats probants au printemps 2013, il prenait la décision d'abandonner le projet d'un secrétariat affecté à la coordination de la mise en œuvre du Plan directeur. Dans le même temps, il travaillait à faire avancer des dossiers identifiés comme prioritaires dans sa planification stratégique et en rapport à des actions pour lesquelles il était interpellé dans le Plan directeur aux chapitres du déploiement organisationnel et du déploiement disciplinaire, notamment. À l'automne 2013, le Conseil des arts et des lettres du Québec lui annonçait l'attribution de fonds ponctuels pour réaliser deux projets en découlant. Mentionnons, par ailleurs, que l'augmentation de ses subventions au fonctionnement au CALQ, à l'été 2012, et au CAM, à l'été 2013, lui donne les moyens de répondre à certains engagements exposés dans ses demandes de subvention pluriannuelle.

En parallèle aux efforts déployés tout au cours de l'an 2 du Plan directeur pour enregistrer quelques nouvelles retombées, le dossier des relations entre le RQD et l'ACD-CDA devait prendre une place importante dans l'agenda du RQD et, plus particulièrement, de son président. Les résultats du travail accompli augurent bien pour l'avenir.

L'entrée dans l'an 1 du Plan directeur marquait le début d'un nouveau cycle pour le RQD, synonyme d'actualisation de ses orientations stratégiques et de transformation organisationnelle. Conscient du caractère ambitieux de sa planification stratégique 2012-2017 et des défis de concertation rattachés à la mise en œuvre du Plan directeur, le RQD abordait l'an 2 conscient qu'il y avait déjà des ajustements à faire. Quoi qu'il en soit, il se devait d'entretenir la mobilisation des membres en assurant minimalement la coordination d'initiatives en cours et la circulation des informations. Il avait à cœur de susciter des engagements de la part des interprètes et des chorégraphes dans la réalisation d'actions les concernant directement. Il avait besoin de sonder les attentes des membres quant au rôle qu'ils voulaient lui voir jouer dans l'avancement des travaux et des projets portés par des acteurs du milieu. Il voulait faire avancer des projets qu'il avait lui-même initiés après en avoir validé la pertinence. Au moment de faire le bilan de l'an 2 du Plan directeur, force est d'admettre que l'année 2012-2013 en fut une d'ajustements et de renoncements, mais aussi d'avancées prometteuses.

1.1 Retour à l'assemblée des membres

Les résultats de l'évaluation nationale du CALQ et de la répartition des nouveaux crédits incitaient le RQD à organiser un atelier dans le cadre du Rendez-vous annuel des membres. À la lumière des informations partagées sur des initiatives en cours —plus d'une trentaine ont été colligées et documentées par le RQD— l'assemblée était invitée à se projeter dans l'an 2 du Plan directeur.



En substance, elle confirmait le mandat de coordination de mise en œuvre du Plan directeur confié au RQD en formulant ainsi ses attentes :

- Animer le milieu, solliciter ses acteurs, créer un cadre de travail : prévoir et planifier les actions en fonction de priorités identifiées;
- Soutenir la recherche de partenaires, les mettre en lien avec les initiateurs de projets, offrir des services conseils aux porteurs de projet
- Colliger les informations sur les projets et les initiatives du milieu et les rendre accessibles;
- Documenter le secteur en référant aux recherches identifiées dans le Plan directeur.
- Multiplier les liens avec les pouvoirs publics.

Une dizaine de pistes d'action ou de priorités étaient nommées :

- Aider à ce que les projets en développement se réalisent : le Wilder, la Maison de la danse de Québec et l'implantation d'une AEC en formation des formateurs en danse;
- Faire avancer le dossier des équipements adaptés aux normes de la danse et faire en sorte que celles-ci soient incluses dans les plans et devis des projets de nouveaux équipements culturels;
- Trouver les moyens de soutenir les compagnies et organismes de danse dans leur travail d'archivage;
- S'attaquer au problème de pénurie d'agents de développement ou de gérants d'artistes en danse, et travailler à ce qu'un programme de soutien leur soit dédié;
- Avancer la réflexion concernant les besoins de soutien des artistes en période de creux dans leur carrière et envisager la possibilité de créer un fonds de secours;
- Définir la notion de pôle régional et les interactions pouvant les relier entre eux sur le territoire;
- Établir la liste des besoins des travailleurs culturels en formation continue et offrir davantage d'occasions de formation;
- S'attaquer à l'absence de couverture médiatique des spectacles produits par les artistes de la communauté anglophone;
- S'attaquer à la question de l'employabilité des danseurs et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Bien que les possibilités d'action du RQD soient limitées, le RQD s'est investi dans des projets qui rejoignent des priorités énoncées par l'assemblée des membres et a répondu à quelques demandes de soutien de la part de porteurs de projets.

1.2 Soutien à des projets initiés par des membres et partenaires de la danse

1.2.1 Les Prix de la danse de Montréal

A la demande du conseil d'administration de ce nouvel organisme de services, le RQD apportait son soutien aux communications et à la logistique de la première remise de prix, à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts, le 27 novembre 2012. Le RQD renouvelait dans les mêmes termes son soutien à l'organisation d'une deuxième édition, prévue dans le même espace, le 26 novembre 2013.



1.2.2 Des infrastructures pour la danse

Lors d'échanges et de rencontres officielles avec des représentants des pouvoirs publics, le RQD a rappelé l'importance de la réalisation de projets d'équipement qui, comme celui du Wilder et de la Maison de la danse de Québec, font largement consensus dans la communauté de la danse.

1.2.3 La place de la danse à l'école

Dans la lettre adressée à la ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir (MESL) et lors de la rencontre avec l'un de ses conseillers politiques, le RQD rappelait les promesses électorales du Parti québécois en matière d'éducation artistique et de résidences d'artistes à l'école. Il en profitait pour faire valoir le rôle des enseignants de la danse à l'école et de l'AQEDÉ dans la réalisation des intentions du gouvernement.

1.2.4 Pour les agents et gérants d'artistes en danse

Plusieurs échanges du RQD avec des représentants du groupe d'agents et gérants d'artistes, engagés dans une démarche visant la création d'un programme de soutien adapté à leurs réalités, ont eu lieu au cours de l'année 2012-2013. Le RQD continue de suivre ce dossier et pourrait intervenir, à la demande du groupe, selon ses recommandations.

1.2.5 L'articulation d'une filière de formation en danse

Le RQD a participé, cette année, à deux rencontres de la table de concertation mise sur pied par la Direction en formation artistique et diffusion du MCC, en mai 2012. Le but visé est d'en arriver à une vision commune du continuum de formation en danse et du type d'encadrement nécessaire. Sont réunis autour de la table des représentants de toutes les écoles de formation initiale de niveau supérieur, du département de danse de l'UQAM, du Réseau de l'enseignement de la danse au Québec et du Conseil de ressources humaines en culture. Les travaux ont permis de dresser un premier tableau de l'écologie du milieu de l'enseignement en danse et du cheminement des apprentissages dans les réseaux privé et public. La poursuite de l'exercice commande la définition des termes (loisir, récréatif, préparatoire, option, concentration, programmes particuliers, préprofessionnel, écoles spécialisées, etc.) ainsi que des missions et objectifs de formation référant à la diversité des structures en place. A cette fin, des représentants du MELS sont venus expliquer les critères et les mécanismes appliqués dans la reconnaissance des programmes en danse aux niveaux primaire et secondaire. L'implantation d'un programme de formation des formateurs en danse menant à une attestation d'études collégiale (AEC), un dossier porté par les écoles professionnelles de formation de niveau initial, fait aussi partie de l'équation dans la définition du continuum en formation. Le défi d'en arriver à répartir les rôles et des responsabilités des acteurs en présence dans le continuum de formation en danse, s'avère important en raison des intérêts en jeu. Sans doute faut-il accepter de passer par la confrontation pour en arriver à une compréhension commune des objectifs à atteindre.

1.3 Les projets portés par le RQD

1.3.1 Autour du patrimoine de la danse

En avril 2011, le RQD acceptait de prendre en charge la réalisation d'un état des lieux du patrimoine de la danse, à la demande du Service de la musique et de la danse du Conseil des arts et des lettres du Québec et sur



recommandation du comité provisoire formé à l'issue d'une rencontre, au printemps 2010, avec plusieurs représentants du milieu concernés par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la danse.

La recherche de financement pour réaliser cette étude a fait l'objet de plusieurs démarches, dont le dépôt, en janvier 2013, d'une demande de subvention au MCC dans le cadre du nouveau programme résultant de l'adoption de la Loi sur le patrimoine du Québec (Loi 82). En dépit des efforts d'adaptation du projet aux critères de ce programme, la demande n'a pas été acceptée. Il faut savoir que la définition du patrimoine immatériel ne considère pas les pratiques artistiques professionnelles et les répertoires d'œuvres.

Tout porte à croire que le travail de représentation effectué, en aval et en amont, auprès du MCC et du CALQ, a permis de convaincre de l'importance de s'attaquer à la problématique de conservation et de transmission du patrimoine de la danse.

En février 2012, à l'instigation de Paul-André Fortier, le Centre d'archives de Montréal annonçait la prise en charge du projet de produire un guide de gestion des archives adapté aux compagnies de danse. Entre mai 2012 et avril 2013, le comité de travail formé à cette fin a tenu quatre rencontres de travail. Présent à la rencontre d'avril 2013, le RQD a pu prendre la mesure du travail effectué à ce jour et constater, une fois de plus, la valeur d'un tel outil pour la danse. Font partie de ce comité, Hélène Fortier, Johanne Mont-Redon et Caroline Sauvageau de l'équipe de BANQ, ainsi que Chloé Bélanger-St-Germain, Marie-Josée Ledoux, Nancy Marelli, Thérèse Rowat et Gilles Savary du milieu de la danse.

Dans la foulée, le RQD évaluait les possibilités de réaliser une deuxième phase de développement de la Toile mémoire en vue de rendre accessible, sur supports papier et électronique (dans le portail et l'application Québec Danse Mobile dans une nouvelle version en développement), la somme incroyable et unique d'informations qu'elle rassemble sur l'histoire de la danse au Québec. Grâce à la collaboration des deux responsables de cette première version de la Toile mémoire (Catherine Lavoie-Marcus et Michèle Febvre), le RQD déposait une demande à Patrimoine canadien dans le cadre de son programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine. Une étudiante à la maîtrise en anthropologie entrera en poste pour six mois dans la première semaine de novembre.

1.3.2 L'amélioration des conditions de pratique et des relations professionnelles : un chantier en développement

Dans le plan d'action exposé dans les demandes de subvention au fonctionnement déposées au Conseil des arts et des lettres du Québec et au Conseil des arts de Montréal, en février 2012, le RQD faisait état de la nécessité de s'attaquer à l'amélioration des conditions de pratique et des relations professionnelles dans le secteur. Quelques actions rattachées à cet enjeu sont identifiées dans le Plan directeur au chapitre du déploiement organisationnel, dont l'établissement de codes de bonnes pratiques par secteur de pratique et d'un code d'éthique touchant l'ensemble du milieu. A l'hiver 2013, le RQD évaluait la pertinence et les possibilités organisationnelles de démarrer un chantier à l'automne 2013, puis prenait la décision, en juin 2013, de sonder le poulx du milieu lors du prochain Rendez-vous annuel des membres. Depuis ce temps, le RQD travaille à la tenue d'une journée d'ateliers avec l'aide de consultants internes et externes au milieu. Profitant de ce contexte, le RQD rencontrait des représentants de l'UDA afin de les informer du démarrage d'un chantier sur les relations professionnelles et d'envisager avec eux la possibilité qu'ils réalisent une action qui leur est confiée dans le Plan directeur : effectuer un bilan de la syndicalisation dans le secteur de la danse. Dans le



même esprit, et considérant les actions confiées aux différents conseils des arts dans le Plan directeur, le RQD sollicitait leur participation à ce chantier sans toutefois être encore en mesure d'en préciser les modes.

1.3.3 Traduction des profils de compétences des chorégraphes et des directrices et directeurs des répétitions en danse

À l'hiver 2013, le RQD terminait la révision et la validation du *Profil de compétences du chorégraphe*. En mai 2013, le RQD a entrepris la traduction de ce profil et de celui des directrices et directeurs des répétitions.

Les deux outils, maintenant disponibles en français et en anglais, ont fait l'objet d'un article diffusé dans le Québec Danse Hebdo. Un envoi électronique a également été effectué auprès d'associations en danse, d'établissements de formation, d'organismes de services et de partenaires à l'échelle nationale et internationale. Espérons maintenant, tel qu'il est souhaité dans le Plan directeur, que ces profils permettent la mise en place d'un programme de formation initiale de niveau supérieur en direction des répétitions et la bonification des programmes de formation existants en création chorégraphique suivant les exigences identifiées dans les profils.

1.4 Autres interventions du RQD

La présence de nouvelles associations professionnelles dans l'écologie de la danse vient enrichir le travail de représentation de la discipline auprès des pouvoirs publics. Le RQD entrevoit ainsi son rôle et son apport : encourager le partage des informations sur les démarches entreprises de part et d'autre en représentation et par rapport à des enjeux identifiés dans le Plan directeur; créer des occasions de concertation en sollicitant la participation de ces associations dans la réalisation de projets précis; contribuer à l'avancement de dossiers pour lesquels elles souhaitent le soutien du RQD sous différentes formes : recherche, conseils stratégiques, avis formels, lettres d'appui, interventions conjointes auprès des décideurs, gestes de reconnaissance publique, etc.

Mentionnons les liens de confiance et les habitudes de collaboration qui se sont développés au fil des années entre le RQD et l'AQEDÉ et, plus particulièrement, dans des activités de promotion de la danse où les deux associations ont travaillé de concert à la réalisation de projets avec des enseignants et leurs élèves ou étudiants. C'est dans le même esprit que le RQD inscrivait à la programmation de sa 2^e édition de Québec Danse une soirée de danse festive, animée par des artistes rattachés à l'Espace Trad et à l'Association de danse professionnelle du Québec.

Afin d'assurer une meilleure représentativité et une plus large concertation des acteurs concernés par la réalisation des ambitions du Plan directeur, le RQD ouvrait ses rangs à de nouvelles catégories de membres, notamment aux associations et aux diffuseurs pluridisciplinaires. C'est sur les modalités d'accueil des diffuseurs au RQD, parmi d'autres enjeux de développement de la danse au Québec, que le RQD et la Danse sur les routes ont amorcé dans les derniers mois des rencontres de concertation. D'autres occasions de concertation sont offertes, la Danse sur les routes ayant été invitée à collaborer au développement de la signature Québec Danse avec le portail, l'application mobile et l'évènement Québec Danse.

2. Une entente de collaboration entre le RQD et l'ACD-CDA

Grâce à l'apport de compétences externes, et combien précieuses, au soutien du Conseil des arts du Canada, à la contribution exceptionnelle des membres du comité RQD/ACD-CDA et à l'engagement des présidents des deux



associations, une entente de collaboration fut agréée par les deux conseils d'administration au printemps 2013 et rendue publique auprès de leurs membres respectifs en octobre 2013.

Pour mémoire, rappelons que le projet était sur la table depuis plusieurs années et que plusieurs étapes ont dû être franchies avant que le comité RQD/ACD-CDA entre en scène³, à l'automne 2012. Au printemps 2012, le RQD acceptait de prendre en charge la gestion du projet tel que défini dans la demande de subvention déposée par les deux associations au Conseil des arts du Canada, en mars 2012. L'objectif du projet visait à définir les termes d'un partenariat sain et viable entre les deux associations et en confiait le mandat à un comité codirigé par les présidents des deux associations et constitué à parts égales de représentants des deux milieux. Pour accompagner les travaux de ce comité, les associations avaient retenu les services de la consultante Wendy Reid et de l'avocate Lyne Robichaud.

Entre juillet et novembre 2012, la consultante assistée d'un assistant de recherche, Jean-Philippe Lortie, documenteront la problématique à l'aide d'entrevues fouillées avec les directrices des deux associations, analyseront différents modèles de partenariat existant entre des associations canadiennes et québécoises en culture, environnement, santé, approfondiront le fonctionnement des deux associations (environnement, financement, membership, mission, mandats, services). Au final, les membres du comité auront en main un document de 47 pages ainsi qu'accès aux entrevues sur vidéo avec les directions des deux associations. Des entrevues téléphoniques menées par la consultante avec les membres du comité par couple de deux, dans les semaines qui ont précédé la rencontre de travail à Montréal, le 11 novembre, faisaient également partie de la préparation. S'est ajoutée une rencontre de travail entre la consultante et l'avocate afin de valider le scénario d'animation de la première rencontre de travail du comité et certaines hypothèses autour desquelles orienter ses réflexions. Au sortir de cette première rencontre de travail, les deux présidents avaient en main une première version de proposition d'entente de collaboration contenant des énoncés de principes, des exemples de projets sur lesquels les deux associations pourraient travailler ensemble, ainsi qu'une recommandation encourageant l'établissement d'un moratoire, à durée encore à déterminer, concernant le recrutement actif de la part de l'ACD-CDA de nouveaux membres au Québec et ses visées d'implantation de la campagne *I Love Dance/J'aime la danse!* au Québec.

Entre décembre 2012 et mars 2013, les deux conseils d'administration ont été appelés à discuter du texte de la proposition d'entente de collaboration et à y apporter des améliorations, dans une suite d'allers-retours réguliers entre les deux présidents et la consultante. Au printemps 2013, avec l'accord des deux conseils d'administration, la consultante rencontrait de part et d'autre les directions et présidents des deux associations afin de mettre au point une version définitive de la proposition d'entente de collaboration entre le RQD et l'ACD-CDA. Dans le même temps, les deux présidents travaillaient ensemble à la rédaction de lettres adressées aux deux conseils d'administration et d'un courriel annonçant l'accord des deux associations sur une entente de collaboration prenant effet au cours de l'année 2013-2014.

³ Pour le RQD : Marc Boivin (président), Karla Étienne (vice-présidente du RQD), François-Xavier Inschauspé (administrateur coopté), Pierre Paul Savoie (membre corporatif et ancien président du RQD) et Steve Huot (directeur général de la Rotonde, Centre chorégraphique de la ville de Québec).

Pour l'ACD-CDA : Jeff Herd (président, directeur général du Royal Winnipeg Ballet), Jay Rankin (directeur général de BJM), Laurence Lemieux (co-directrice artistique et co-fondatrice de Coleman Lemieux et Cie), Louis Laberge-Côté (danseur, chorégraphe, enseignant) et Pia Lo (journaliste en danse, créatrice de GlobeDancer).



QUELQUES STATISTIQUES

En 2012-2013 : 60 heures de gestion de projet, incluant la rédaction du rapport de subvention; 400 heures de recherche documentation réparties entre la consultante et l'assistant de recherche ; 250 heures répartis entre les huit membres de comité; 6 heures pour l'avocate; 647 courriels envoyés de la part du président du RQD au président de l'ACD-CDA et à la consultante; plus de 30 échanges téléphoniques entre les présidents et avec la consultante; 50 heures en travail de soutien de la part de la direction du RQD; 20 heures de suivi des traductions pour la chargée des communications au RQD; 10 heures de suivi au Conseil d'administration du RQD.

3. Avec la Fédération culturelle canadienne-française : un 3^e projet de partenariat

Dans les suites d'une première entente de partenariat entre la FCCF et le RQD, qui a permis la tenue d'une première rencontre nationale des intervenants en danse dans la francophonie canadienne, du 13 au 15 novembre 2010, à Ottawa, les deux associations déposaient, en février 2012, une nouvelle demande de soutien au Programme d'appui à la francophonie canadienne, dans le cadre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne (SAIC). Ce projet n'ayant pas obtenu la subvention demandée, les coûts du projet ayant été jugés trop élevés, les deux associations décidaient de le redéposer au même programme, à l'hiver 2013, après avoir revu à la baisse les conditions de réalisation. Ce projet de stage d'une semaine à Banff, plutôt que les deux prévues initialement, devait permettre à huit artistes de la francophonie canadienne de profiter de l'expertise d'une équipe de formateurs du Québec en techniques d'interprétation et en création chorégraphique. La Fédération culturelle canadienne-française a finalement décidé de ne pas réaliser ce projet, jugeant trop élevé son investissement financier dans l'opération.

4. Concertation interdisciplinaire

Dans la conjoncture actuelle, particulièrement instable sur la scène politique et sur le plan économique, nombre d'acquis des milieux culturels sont menacés. Membre très actif de deux Coalitions qui au Québec et au Canada militent en faveur de l'augmentation des budgets des arts et de la culture, sinon au maintien des programmes actuels, le RQD siège également sur quelques conseils d'administration et participe à des tables de concertation.

En 2012-2013, il menait à terme un troisième mandat d'administrateur au conseil d'administration du Conseil québécois de ressources humaines en culture, assistait aux rencontres du comité de formation continue en arts et en culture sur l'Île de Montréal, et participait à la réunion ainsi qu'à l'assemblée générale des membres de l'Observatoire de la culture du Québec. D'autres travaux de concertation étaient à l'agenda de l'année : dont ceux initiés par RIDEAU à l'hiver 2013 avec un groupe de représentants des associations disciplinaires et des diffuseurs pluridisciplinaires. Les deux journées de réflexion auxquelles le RQD a participé, au printemps 2013, visaient à alimenter le contenu d'un colloque prévu pour septembre de la même année sur les enjeux de la fréquentation des publics aux spectacles professionnels créés et diffusés au Québec. Dans les suites du colloque, RIDEAU prévoit d'autres rencontres au cours de 2013-2014 impliquant les associations disciplinaires pour approfondir les pistes d'action identifiées et définir des stratégies d'intervention.

N'eût été de l'ampleur de la tâche, le RQD aurait pu répondre à d'autres invitations à participer à des tables de concertation, provenant notamment du Conseil québécois du théâtre et sur des sujets tels que : l'absence de



couverture médiatique en arts de la scène, la succession dans les compagnies de création, la fréquentation du spectacle jeune public et la préparation d'une intervention publique concertée dans le contexte des élections municipales.

4.1 Adhésions à d'autres organismes

Le RQD est membre de Culture Montréal, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, du CQRHC, du CRÉ de Montréal et du réseau Les Arts et la Ville.

IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES

Depuis 2005, la valorisation de la discipline constitue l'un des cinq mandats du RQD. Les actions en la matière viennent appuyer les autres interventions du RQD en vie associative, concertation, mobilisation et représentation publique. Dans sa planification stratégique 2012-2017, qui s'inscrit dans le droit fil du Plan directeur, le RQD retient deux stratégies d'intervention en valorisation de la discipline. L'une de ses stratégies est de mieux exploiter les technologies et plateformes numériques par le biais du label Québec Danse, pour permettre à la danse professionnelle au Québec de mieux se démarquer dans un marché de suroffre et d'accroître sa visibilité sur les scènes canadienne et étrangères. La seconde stratégie prend appui sur l'évènement Québec Danse, et consiste à favoriser le déploiement de la danse sur l'ensemble du territoire et, dans une perspective de décloisonnement des champs de pratique, à créer des ponts entre les professionnels, les amateurs et les passionnés de danse.

I. Deuxième édition de Québec Danse

La seconde édition de l'évènement Québec Danse présentait les défis suivants :

- Susciter des projets de collaboration et d'échanges entre les acteurs de la danse professionnelle et les intervenants en pratiques amateurs et semi-professionnelles dans une diversité de styles et de pratiques;
- Créer, renouveler et consolider des partenariats en vue d'accroître les échanges entre la danse et d'autres sphères de la vie sociale;
- Instaurer une nouvelle dynamique de coordination et de collaboration entre le RQD et les foyers actifs de danse hors Montréal, tout en positionnant Montréal comme le principal foyer de la danse au Québec et au Canada;
- Développer une image et une stratégie de communication pour mieux positionner l'évènement dans l'espace public et culturel;
- Souligner l'apport spécifique de cette discipline à la vie sociale et culturelle;
- Rechercher de nouveaux partenaires financiers publics et privés.

La seconde édition de l'évènement Québec Danse s'est déroulée du 22 au 29 avril 2013 dans 10 régions du Québec. 210 activités ont été présentées, mettant à l'honneur la richesse et la diversité des pratiques en danse. Ce succès a été rendu possible grâce aux 17 partenaires de l'évènement et à plus de 1 000 artistes professionnels, organismes et collaborateurs qui ont contribué à l'une ou l'autre des activités. Au total, ce sont près de 15 000 personnes qui ont participé à cette seconde édition, dans la Métropole et en région.

L'ÉVÈNEMENT QUÉBEC DANSE EN UN COUP D'ŒIL

Partenaires d'activités

Les Ballets Jazz de Montréal
Musée des beaux-arts de Montréal
AQEDÉ
CHUM
Réseau Accès culture

ESPACE TRAD | SPDTQ
Bibliothèque Père-Ambroise
Musée de la civilisation de Québec
Musée national des beaux-arts du Qc

Collaborateurs

20 compagnies
90 chorégraphes
216 interprètes
30 écoles et studios
141 enseignants
404 étudiants
155+ travailleurs culturels
4 diffuseurs spécialisés
7 diffuseurs pluridisciplinaires
2 bibliothèques
5 musées

Région / nombre d'activités

Bas-Saint-Laurent / 3
Chaudière-Appalaches / 12
Côte-Nord / 1
Estrie / 9

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine / 1

Laurentides / 1
Laval / 1
Montréal / 11
Montréal / 123
Québec / 49

Nombre de participants

Montréal / ~7 000-8 000
Québec / ~2 000-3 000
Estrie / ~300-400
Montréal / ~400-500
Autres régions / ~2 000-3 000

Partenaires financiers

Entente dév. culturel MCC-Montréal
Entente dév. culturel MCC-Québec
Quartier des spectacles
Conseil de la culture de l'Estrie
Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Donateurs

1 privé (institution financière)
6 publics (élu, arrondissement)

Commandites de service

Place des Arts
Le Devoir
Studio Bizz

1.1 Activités réalisées

Les activités de cette seconde édition ont été sélectionnées à la suite d'un appel de projets lancé aux professionnels de la danse œuvrant dans tous les secteurs de la discipline. En accord avec les objectifs du RQD en valorisation de la discipline, des projets ont également été conçus et coordonnés par l'équipe du RQD en collaboration avec des partenaires ciblés:

- La **Trace chorégraphique 2013** avec *Les Ballets Jazz de Montréal*: 1) Installation de **7 séquences de pas** dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts et sur la promenade des Artistes du Quartier des spectacles; 2) Production de **7 capsules vidéos** et d'une installation pour l'enfilade de dix écrans à l'entrée de la Cinquième Salle de la Place des Arts.
- Le **dévoilement de la Trace**: 1) À l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme: répétition publique sur la *Trace*, avec Marc Boivin et 50 étudiants et partenaires, suivie du visionnement de 3 capsules vidéos



Sur les traces des BJM; 2) Sur la promenade des Artistes : animation de la *Trace* par la compagnie *La Grande Fente*.

- Un projet pilote de **2 ateliers de danse à la bibliothèque Père-Ambroise** à l'intention des 16 enfants du service de garde Marguerite-Bourgeoys, animés par Karine Cloutier et Harmonie Fortin-Léveillé.
- La production de **4 capsules vidéos *CorresponDances*** associant une classe de chaque niveau scolaire aux compagnies de danse professionnelle *Bouge de là* et *Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata*, en partenariat avec l'Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ).
- La coordination du **projet d'action culturelle, Corps miroirs, et de 2 présentations publiques**, de la chorégraphe Isabel Mohn avec les danseurs Lina Cruz, Daniel Firth, Caroline Gravel, Hanako Hoshimi-Caines et Sonya Stefan, à l'intention du personnel et des usagers des cliniques ambulatoires de santé mentale du CHUM.
- La soirée festive **Le Grand Party** avec la Société de promotion de la danse traditionnelle au Québec (ESPACE TRAD | SPDTQ) : atelier de danse traditionnelle animé par le câbleur Pierre Chartrand, assisté de Yaëlle Azoulay et des musiciens Laura Risk, Carmen Guérard et Peter Senn, et performance de [ZØGMA] Collectif de folklore urbain.
- La journée **Le Musée danse** au Musée des beaux-arts de Montréal : *Bal des bébés* de Karine Cloutier, performances *in situ* de Catherine Lafleur et ses danseurs, et parcours chorégraphique de *Louise Bédard Danse*.
- La journée **Danse en trois temps** avec le réseau Accès culture : performance *in situ* de *Zab Maboungou/Compagnie Danse Nyata Nyata* à la Place Gerald-Godin, et présentations de *Louise Bédard Danse* et de Isabel Mohn à la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal.
- La **Journée internationale de la danse (JID)** à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme : Prestation des BJM devant les passants et plus de 100 professionnels de la danse, collaborateurs et partenaires; Prise de parole par le ministre québécois de la Culture et des Communications, le PDG du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le PDG de la Place des Arts et le chorégraphe-interprète Paul-André Fortier, récipiendaire d'une bourse de carrière du CALQ et auteur du message québécois de la JID.

L'appel de projets du RQD a permis de récolter 85 projets réalisés un peu partout au Québec. Au total : 210 activités offertes pendant 8 jours dans 10 régions du Québec :

- 51 cours et ateliers offerts par 34 écoles, studios, compagnies et professeurs indépendants;
- 4 répétitions publiques, 2 journées portes ouvertes et 5 activités bénéfiques;
- 26 expositions, incluant la mise en valeur d'ouvrages sur la danse dans 24 bibliothèques à Montréal;
- 17 projets photos et vidéos en ligne;
- 22 spectacles et 25 performances en divers lieux;
- 26 présentations, causeries et conférences;
- 34 activités liées à la *Trace* : 14 à Québec, 10 à Montréal, 8 à Valleyfield et 2 à Cookshire-Eaton (Estrie).

1.2 Québec Danse hors Montréal

L'évènement Québec Danse a permis, jusqu'à présent, d'accroître et d'enrichir les échanges entre le RQD et ses membres répartis dans les différentes régions du Québec. Dès septembre 2012, le RQD rencontrait les principaux acteurs de la danse professionnelle de Québec et de Sherbrooke afin de jeter les bases d'une nouvelle formule de coordination avec le RQD. L'objectif était de définir un cadre qui favorise un meilleur arrimage des actions en communication et en promotion autour de la Journée internationale de la danse tout en permettant aux communautés de la danse des régions de Québec et de l'Estrie de s'approprier l'évènement



en mettant de l'avant ce qui les caractérise. Dans ce contexte, le RQD s'engageait à travailler en étroite collaboration avec les Conseils de la culture des deux régions afin d'offrir, au meilleur de ses moyens, un soutien à la coordination et à la promotion des activités réalisées hors Montréal.

Soulignons qu'à Sherbrooke, cette année, la commission Danse a repris du collier. Une équipe composée des dix principaux acteurs du milieu de la danse, dont l'agente de développement culturel du Conseil de la culture, a agi à titre de comité organisateur de l'évènement Québec Danse en Estrie. Plus de 300 personnes ont pris part à la dizaine d'activités organisées dans la région, notamment au spectacle collectif « ICI DANSE, vue sur la création chorégraphique en Estrie », réalisé par les membres de la commission Danse.

À Québec, un comité de six artistes créé au sein de la table de la danse a pris en charge la programmation régionale de l'évènement Québec Danse, avec l'aide d'un coordonnateur responsable des communications embauché par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Le Conseil a en outre reçu un appui financier du Service de la culture de la Ville de Québec pour l'organisation des activités locales. Entre 2000 et 3000 personnes ont participé aux 49 performances, ateliers et autres activités offertes dans la région.

Outre les régions de Montréal, de Québec et de l'Estrie, 7 autres régions du Québec se sont ralliées à l'évènement Québec Danse, pour un total de 30 activités inscrites à la programmation. Mentionnons, entre autres, l'initiative et le leadership du diffuseur *Valspec* qui a coordonné l'organisation et la promotion de 11 activités sous la bannière Québec Danse à Salaberry-de-Valleyfield.

1.3 Communication et promotion

Les grands objectifs de communication de cette seconde édition étaient les suivants :

- Développer la signature de l'évènement;
- Susciter l'intérêt d'un plus large public et d'un plus grand nombre de médias;
- Mobiliser la communauté de la danse de Montréal et créer des ponts avec d'autres pôles de danse en région;
- Associer Québec Danse à la campagne canadienne *J'aime la danse/I Love Dance*.

La stratégie pour atteindre ces objectifs s'est déclinée de diverses façons, de la création d'outils visuels de promotion à des relations de presse avec les médias montréalais et nationaux, en passant par des actions ciblées en relations publiques autour d'activités de rassemblement du milieu de la danse professionnelle. Voici une description des outils de communication et de promotion mis en œuvre cette année :



OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION QUÉBEC DANSE – 2^e ÉDITION

Une image pour l'évènement : Créée par le studio *Uniform*, l'image de la seconde édition mettait en valeur une diversité de styles de danse dans une facture résolument contemporaine. Elle évoquait la créativité, le mouvement et la complémentarité grâce à un agencement ingénieux de quatre corps.

750 affiches aux tons éclatants produites et distribuées dans 10 régions, dont 100 imprimées pour Québec.

21 000 cartes postales aux couleurs de l'affiche, dont 7 000 envoyées aux collaborateurs en région, 2 000 distribuées dans 300 établissements de Montréal et 10 000 encartées dans *Le Devoir* à Montréal.

Un site Internet www.2013.quebecdanse.org créé par *Pixel Circus* qui a enregistré 9 972 consultations uniques et 11 421 pages vues au cours du mois d'avril 2013.

11 visuels à utiliser dans les outils promotionnels, les médias sociaux et sur le Web (logos, gif animé, etc.)

4 communiqués diffusés en français et en anglais, dont un par le diffuseur CNW.

2 invitations à l'attention des partenaires, collaborateurs, professionnels de la danse et personnalités publiques au dévoilement de la *Trace* et à la Journée internationale de la danse à Montréal.

10 placements médias : 1 encartage de 10 000 cartes postales dans *Le Devoir* à Montréal; 4 publicités imprimées dans *Le Devoir*; 2 publicités dans le *Voir* (édition montréalaise et infolettres régionales); 3 publicités sur le Web (*DFDanse.com*, *LeDevoir.com* et *Voir.ca*).

14 vidéos produites par le RQD : 7 capsules *Sur les traces des BJM*; 4 capsules *CorresponDances*; 1 capsule *Corps miroirs*; 1 capsule bilan des activités Québec Danse réalisée par le RQD à Montréal; 1 installation vidéo sur la *Trace chorégraphique 2013* pour les écrans à l'entrée de la Cinquième Salle de la Place des Arts.

Réseaux sociaux : 70 000 personnes rejointes par 139 mentions sur Twitter; 170 000 personnes atteintes via Facebook; 13 capsules visionnées 6 236 fois sur YouTube.

Une signalétique promotionnelle disposée dans les lieux des activités produites par le RQD à Montréal.

Il importe de souligner l'apport en promotion des partenaires et collaborateurs de Québec Danse qui ont mentionné l'évènement dans leurs réseaux sociaux et leurs outils de communication, sur leurs sites Web, dans leurs lieux d'activités et dans leurs relations avec les médias.

Soulignons également la prise en charge par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et le Conseil de la culture de l'Estrie des communications et de la promotion des activités se déroulant dans leurs communautés. Le RQD était responsable de la production des outils de promotion de l'évènement Québec Danse à l'échelle nationale ainsi que de la programmation montréalaise. Il a travaillé de près avec ces deux Conseils de la culture afin de coordonner les opérations de promotion de l'évènement tout en respectant les enjeux propres à chacune des communautés. Rappelons que le RQD a offert sa collaboration pleine et entière aux partenaires régionaux désireux d'adapter les outils nationaux en fonction de leurs propres défis de positionnement.

Cette année encore, le RQD a associé son évènement Québec Danse à la campagne nationale *J'aime la danse/ I Love Dance*, coordonnée par l'ACD-CDA. Les communiqués ont fait mention de la campagne; son logo a été apposé sur l'affiche et la carte postale de Québec Danse; un hyperlien menant au site de la campagne a été ajouté aux menus de navigation du site de Québec Danse.



1.4 Relations de presse et médias sociaux

Pour ses relations publiques et médiatiques, le RQD a retenu les services de l'agence RuGicom. Il a pu compter sur son président, monsieur Marc Boivin, comme porte-parole de l'évènement Québec Danse. Celui-ci a entre autres animé les activités de lancement et de clôture de l'évènement et a grandement contribué à la promotion en se prêtant à une douzaine d'entrevues dans les médias.

En collaboration avec RuGicom, le RQD a revu sa stratégie de promotion et adopté un nouveau calendrier promotionnel. En remplacement d'une conférence de presse dans la première semaine d'avril, l'ensemble de la programmation ainsi que les outils promotionnels étaient dévoilés dans la dernière semaine de mars. Pendant un mois, RuGicom a travaillé à positionner l'évènement à l'échelle nationale tout en ciblant des éléments de la programmation en fonction des champs d'intérêt des différents médias. Le RQD, de son côté, a rappelé dans tous ses communiqués la présence et le dynamisme des foyers de danse hors Montréal en soulignant plus particulièrement ceux de Québec et de l'Estrie. Cette stratégie visait à soutenir le travail de relations de presse des Conseils de la culture de ces régions avec qui le RQD s'était associé d'entrée de jeu. On a compté 41 parutions et mentions de l'évènement Québec Danse dans les médias écrits et électroniques de Montréal, 21 parutions dans la région de Québec et 7 parutions en Estrie.

Le RQD a également été très actif dans les médias sociaux, la stratégie étant de créer un momentum autour de quelques activités phares et d'assurer une présence continue sur le Web en sollicitant la participation active des partenaires et collaborateurs associés à l'évènement. Ces derniers ont été des acteurs importants dans la promotion de l'évènement et la reconnaissance de la signature Québec Danse. Des efforts particuliers ont été investis par le RQD dans l'organisation du dévoilement de la *Trace chorégraphique*, à la Place des Arts et dans le Quartier des spectacles, et de l'activité médiatique autour de la Journée internationale de la danse en présence d'invités de marque. La *Trace chorégraphique*, dont les déclinaisons permettaient d'associer performances in situ, installations multimédias, prestations dansées sur le Web, et grâce à sa facture esthétique, s'est révélée d'une grande efficacité comme véhicule de promotion de l'évènement et de la signature Québec Danse.

1.5 Bilan et perspectives

L'évènement Québec Danse puise sa raison d'être dans une stratégie à longue portée de valorisation de la danse auprès de la population du Québec, des médias, des élus et des groupes d'influence. Toutefois, dans la profusion d'évènements à caractère surtout multidisciplinaire qui s'offrent aux artistes de la danse et au public au cours d'une même année, il devient de plus en plus difficile de se démarquer et de communiquer notre message disciplinaire. L'incapacité par ailleurs de verser des cachets aux artistes et autres professionnels engagés dans une opération de promotion de la danse devient de plus en plus difficile à défendre, en dépit du fait qu'elle soit nécessaire eut égard au peu de visibilité de la danse dans l'espace public et médiatique.

Si la première édition de l'évènement Québec Danse permettait de concrétiser une visée émanant du Plan directeur au chapitre du déploiement de la danse auprès des publics et sur le territoire, la seconde édition se devait d'explorer la viabilité de ce genre d'opération à court et moyen termes. De fait, tout au long de l'année, le RQD a multiplié les démarches pour nouer de nouveaux partenariats, développer de nouveaux modes de collaboration avec des foyers de danse hors Montréal et trouver de nouvelles sources de financement. L'équipe du RQD a bénéficié d'une formation sur mesure en financement privé, deux consultants bénévoles en marketing ont été rencontrés, des suivis ont été faits auprès de plusieurs instances subventionnaires et fondations pour s'informer de programmes pouvant financer ce genre d'évènement, des demandes de subvention ont été rédigées pour des partenaires réguliers du RQD (*Programme de soutien aux festivals et aux*



événements culturels de Montréal, Programme montréalais d'action culturelle), une nouvelle demande a été logée auprès de Patrimoine Canadien, les élus de circonscriptions clés, de tous les paliers de gouvernements, ont été sollicités, des rencontres ont eu lieu en région, etc.

Toutes ces démarches permettent de mesurer l'ampleur des défis à surmonter pour réunir les conditions et les moyens de réaliser un événement national d'une telle envergure à la hauteur des attentes des artistes, des médias et de la population du Québec. Au cours de la prochaine année, le RQD travaillera à la mise en œuvre d'une troisième édition de l'évènement Québec Danse, de concert avec ses membres et ses partenaires. Sur la base du travail accompli ces dernières années, l'enjeu sera maintenant de revoir les paramètres de l'évènement de manière à viser un plus juste équilibre entre le nombre d'activités proposées à la population et la capacité du RQD et de ses partenaires à effectuer une promotion efficace de celles-ci. Parce que le positionnement de la danse dans l'espace public est un objectif cher au RQD, il importe de s'assurer que la formule retenue pour l'évènement Québec Danse lui permette de communiquer un message disciplinaire fort et inclusif de l'ensemble des pratiques de la danse d'aujourd'hui.

2. Relations publiques

Chaque année, de nombreux événements sont l'occasion pour l'équipe du RQD de positionner et de signifier la présence de la danse dans l'espace culturel québécois.

2.1 Évènements sous la responsabilité d'acteurs du milieu de la danse

- Remise des Grands Prix de la danse de Montréal le 27 novembre 2012, à l'Espace culturel Georges-Emile-Lapalme. En présence de la récipiendaire du Prix du rayonnement international, la chorégraphe belge Anne Theresa de Keersmaker, et de Marie Chouinard, récipiendaire du Prix du CALQ pour la meilleure œuvre chorégraphique de la saison 2011-2012, *Le Nombre d'Or*.
- Ouverture de la 13e édition de *Parcours Danse*, le 4 décembre 2012, à La Place des Arts. En présence du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, du président-directeur général du CALQ, Yvan Gauthier. Le même soir, le président du RQD, Marc Boivin, était invité à prendre la parole lors du banquet célébrant les 15 ans de la Danse sur les routes du Québec, l'ordonnateur de l'évènement *Parcours Danse*.
- Célébrations de la Journée internationale de la danse, animées par le porte-parole de la 2e édition de l'évènement Québec Danse et président du RQD, Marc Boivin, le 29 avril 2013. En présence du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, du directeur général de la Place des Arts, Marc Blondeau, du président-directeur général du CALQ, Stephan La Roche, et du chorégraphe Paul-André Fortier, auteur du message québécois de la Journée internationale de la danse et récipiendaire du bourse du carrière du CALQ.

2.2 Évènements auxquels le RQD était présent

- Rendez-vous 2012, Montréal-Métropole culturelle, à la TOHU, le 26 novembre 2012. En présence de plusieurs représentants des gouvernements, dont la première ministre du Québec, Pauline Marois, le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, et le ministre de Patrimoine canadien, James Moore.



- Conférence de presse de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le 6 décembre 2012, au Centre d'archives de Montréal, annonçant l'acquisition du fonds d'archives du chorégraphe Paul-André Fortier. En présence du président-directeur général de BANQ, Guy Berthiaume, du chorégraphe Paul-André Fortier et de la directrice générale du RQD, Lorraine Hébert.
- Cocktail soulignant le départ de Louise Roy, comme présidente du Conseil des arts de Montréal, le 29 janvier 2013, à l'Atrium de la Maison du Conseil des arts de Montréal.
- 28e Grand Prix du Conseil des arts de Montréal, le 19 mars 2013, à l'hôtel Sheraton.
- Déjeuner-causerie Faire de la Culture, une affaire d'État, avec le ministre de la Culture et des Communications Maka Kotto, organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), le 10 mai 2013 à l'hôtel Hyatt Regency.
- Conférence de presse de la première ministre du Québec, Pauline Marois, accompagnée du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, annonçant un investissement de 63,1 millions de dollars pour la réfection et l'agrandissement de l'édifice Wilder, le 22 mai 2013, à l'Astral. Le Wilder logera l'Espace Danse Québec animé par quatre organismes en danse : Tangente, l'Agora de la danse, l'École de danse contemporaine de Montréal et les Grands Ballets Canadiens.
- Journée Les publics au rendez-vous, organisée par le Réseau Accès culture, le 30 mai 2013, à la maison de la culture Hochelaga-Maisonneuve.
- Assemblée générale du Conseil des arts de Montréal, le 12 juin 2013, à l'Atrium de la Maison du Conseil des arts de Montréal.

V. COMMUNICATIONS

Dans l'élan du Plan Directeur de la danse au Québec 2011-2021, le RQD travaille à développer une signature Québec Danse visant à marquer l'empreinte de la danse sur le territoire et à en souligner le dynamisme et la diversité des expressions. Ce travail de positionnement d'une identité forte et fédératrice s'est articulé en 2012-2013, autour des objectifs suivants :

- Augmenter l'achalandage sur le portail Québec Danse par la production et la diffusion plus régulières de contenus diversifiés ainsi que par une présence plus active dans les médias sociaux;
- Expérimenter une première version de l'application Québec Danse Mobile, l'interface du portail Québec Danse, et préparer une deuxième phase de développement de ces deux outils (incluant la recherche de fonds, de partenaires et de fournisseurs);
- Accroître la production de contenus disciplinaires en réponse au besoin de mise en circulation des savoirs et expertises en danse (articles, analyses, recherches, *i-Mouvance*, etc.);
- Poursuivre les efforts de production et de diffusion de contenus dans les deux langues officielles;
- Accroître la portée de l'évènement Québec Danse en y associant deux autres foyers de danse (Québec et la région de l'Estrie) et en sollicitant la participation d'une plus grande diversité d'acteurs et de partenaires de la danse sur le territoire;
- Rendre effective l'ouverture du RQD à de nouvelles catégories de membres (nouvelle *Politique d'adhésion* et *Campagne d'adhésion 2013-2014*) en réponse à l'écologie actuelle de la danse au Québec et en adéquation avec le projet d'une signature Québec Danse.

I. Le service des communications

Bien que tous les membres de l'équipe du RQD participent à la production de contenus et à leur diffusion dans les médias sociaux, la gestion au quotidien du service des communications mobilisait, cette année, trois



ressources à temps plein : une agente à la vie associative et aux communications, une chargée des communications et une chargée de la promotion de la danse; ainsi que deux ressources à temps partiel : un édimestre (2j/sem) et une adjointe à la production de la seconde édition de Québec Danse (6 mois). En dépit du remplacement forcé de deux ressources, en octobre 2012 au poste de chargé des communications et, en mars 2013, au poste de chargé de la promotion de la danse, plusieurs des objectifs précités ont été rencontrés.

2. Outils de communication

2.1. Portail Québec Danse

Le portail Québec Danse est l'outil de travail à partir duquel toutes les communications du RQD s'organisent et se déploient. Lieu d'échange et de partage, carrefour d'informations privilégiées sur la danse, il fournit un large éventail de contenus, de ressources et de services ainsi qu'une foule de renseignements sur les membres du RQD et la discipline dans la diversité de ses manifestations. Il permet aux utilisateurs d'être quotidiennement au fait des actualités en danse sur les scènes québécoise et canadienne et, plus largement, de ce qui se passe dans l'espace public et culturel. Le portail est également un outil de promotion de ses membres et de concertation avec d'autres acteurs culturels dont les champs d'intervention touchent la danse et requièrent leur contribution ou leur expertise. Le portail a connu une forte augmentation d'achalandage en 2012-2013, preuve qu'il est de plus en plus utilisé par la communauté de la danse et mieux connu du public comme un pôle incontournable de références sur la danse.

2.2 Application Québec Danse Mobile

Le lancement de l'application Québec Danse Mobile, en juillet 2012, a donné une nouvelle extension à la signature Québec Danse, rendant accessible gratuitement une partie du contenu du portail sur téléphone intelligent. S'adressant autant aux professionnels qu'aux amateurs et passionnés de danse, l'application mobile donne accès à un contenu diversifié réparti selon 7 sections : Calendrier des spectacles, Événements, Formations, Auditions, Répertoire des membres, Babillard et Infos RQD. La promotion effectuée dans les mois qui ont suivi son lancement a porté ses fruits : 1 200 personnes ont téléchargé l'application Québec Danse Mobile qui a par ailleurs été retenue, au printemps 2013, parmi les applications vedettes de l'App Store de Apple.

2.3 Le Québec Danse Hebdo

Lancé en février 2012, le Québec Danse Hebdo, une autre extension du portail Québec Danse, est devenu un outil majeur d'information auprès des membres et des partenaires par la fréquence régulière de ses parutions et la variété de ses sections thématiques : le RQD en action (nouvelles et analyses touchant la discipline, le milieu culturel, la sphère politique, etc.); le fil de presse (nouvelles provenant du Québec, du Canada et de l'étranger); des « focus » variant d'une semaine à l'autre au gré de l'actualité en danse; le babillard (stages, offres d'emploi, appels de bénévoles, etc.); les formations (offertes par le RQD ou ses membres); les spectacles de la semaine à l'Agenda de la danse. Bien que le service des communications doive consacrer un nombre très appréciable d'heures à la production de l'Hebdo, en travail de veille, contacts avec les producteurs de contenu, traitement des nouvelles, rédaction, établissement du sommaire, mise en ligne, etc., cet outil assure un contact régulier et fréquent avec les membres, les partenaires et les amateurs de danse, ainsi qu'une fidélisation des publics du portail. Au fil des mois, l'Hebdo a évolué constamment, tant sur le fond que sur la forme, par l'ajout ou l'amélioration des sections thématiques et par des mises en page plus dynamiques et attrayantes.



3. Vers une deuxième version des outils Web

En lançant la première version de l'application Québec Danse Mobile, le RQD avait pour objectif d'en évaluer le potentiel de fédération et de mise en valeur d'un maximum d'informations sur la danse professionnelle au Québec. Les résultats de l'expérience allaient orienter les travaux de remodelage du portail en fonction d'une meilleure ergonomie et d'une plus grande interactivité des contenus.

Cette seconde phase de développement du portail et de l'application Québec Danse Mobile, qui a nécessité plusieurs mois de planification (recherche de financement, identification des expertises requises, évaluation des coûts, etc.) est en cours de réalisation depuis le printemps 2013, grâce à l'obtention d'une subvention dans le cadre du *Programme Plateformes et réseaux numériques* du Conseil des arts et des lettres du Québec. Y participent des partenaires clés du secteur de la danse professionnelle ainsi que des experts en communication stratégique, marketing interactif et ergonomie Web. Cette nouvelle version du portail et de l'application Québec Danse Mobile, qui sera lancée à l'hiver 2014, créera des interrelations plus dynamiques et plus performantes entre les contenus de quatre sections majeures du portail : l'Agenda de la danse, l'Actualité de la danse, le Répertoire et le Babillard.

Déjà en juin 2013, la page d'accueil affichait quelques changements permettant, d'une part, aux internautes d'avoir accès dès leur arrivée sur le portail à ce qui anime la communauté en temps réel sur Twitter. Deux fils Twitter sont désormais visibles sur la page d'accueil du portail : le fil du compte Québec Danse et le fil regroupant les comptes Twitter des membres. D'autre part, une nouvelle page « Soutenir le RQD » a été créée. Des changements plus importants sur le plan ergonomique et esthétique seront visibles dès janvier 2014.

4. Tableau des statistiques du portail et des outils

Le tableau qui suit présente les sections du portail et des outils affiliés ainsi que les résultats du travail accompli par l'équipe des communications. Les statistiques présentées dans ce tableau ont été recueillies à l'aide de dispositifs (*Analytics*) qui permettent d'évaluer la fréquence d'accès au portail, à ses différentes sections et aux champs d'intérêts des lecteurs. Cette collecte de statistiques place le travail de l'équipe en constante évaluation et oriente sa prise de décisions stratégiques en matière d'information, de communication et de promotion.

PORTAIL ET AUTRES OUTILS WEB

1. Portail Québec Danse

Les statistiques compilées démontrent que les visites sur le portail ont connu une augmentation considérable et qu'il répond, donc, à un réel besoin tant de son public interne (ses membres) que de son public externe.

- 128 530 visites (augmentation de 25% par rapport à 2011-2012)
- 51 116 visiteurs uniques (augmentation de 30% par rapport à 2011-2012)
- 395 179 pages vues
- Visiteurs provenant de 20 pays (calculé selon un minimum de 100 visites durant l'année par pays).

1.1 Section Agenda

L'agenda, qui se veut la vitrine de toutes les activités en danse, est la section la plus visitée du site. Il comprend plusieurs sous-sections : spectacles, évènements, formations (stages et cours de danse) et auditions. Les sous-sections des auditions et des formations sont les plus consultées.

- 19 169 pages vues de la sous-section « audition »
- 11 279 consultations uniques pour la sous-section « audition »
- 9 939 pages vues de la sous-section « formation »
- 6 425 consultations uniques pour la sous-section « formation »

1.2 Section Babillard

Le babillard est un service d'affichage de petites annonces offert aux membres et non-membres.

- 18 685 pages vues
- 14 106 consultations uniques

1.3 Section Fil de presse

Le fil de presse témoigne du dynamisme de la discipline et du volume d'informations fournies par les membres et les partenaires du RQD.

- 95 883 pages vues sur la page d'accueil
- 786 nouvelles publiées

1.4 Section Répertoire

Le répertoire est constitué de fiches qui décrivent le profil de chacun des membres du RQD. Sa configuration permet d'y jumeler textes, photos et vidéos. Chaque membre a la responsabilité de remplir et de mettre à jour sa fiche. L'équipe du RQD doit inciter les membres à remplir et mettre régulièrement à jour leurs fiches et offre son assistance à ceux qui ont des difficultés.

- 70 fiches pour les organismes
- 393 fiches pour les membres individuels
- 6 450 pages vues

2. Outils affiliés

2.1 Québec Danse Hebdo

- 39 éditions de Québec Danse Hebdo produites et diffusées en 2012-2013;
- 1160 abonnés au 30 juin 2013 (↑ 235 par rapport au 30 juin 2012)
- 50% de taux d'ouverture en moyenne;
- 32% de taux de clics en moyenne

Le taux d'ouverture est très performant, si on le compare aux normes connues pour une infolettre semblable, soit 20-25%.



Le taux élevé de clics révèle que l'infolettre est bel et bien consultée, toujours en référence aux normes qui dépassent rarement 10%.

2.2 Application Québec Danse Mobile

- Plus de 1200 téléchargements depuis le lancement de l'application le 1^{er} juillet 2012.

3. Médiaux sociaux

Facebook

Facebook permet non seulement la diffusion de messages d'intérêt, le relais d'articles ou encore le partage de photos, mais contribue également à augmenter le nombre de visites sur le portail. Facebook est la première source de la catégorie « sites référents » du portail.

- 1800 abonnés au 30 juin 2013 (↑ 527 abonnés par rapport au 30 juin 2012)
- la portée quotidienne moyenne est de 796 personnes (il s'agit du nombre de personnes qui accèdent à la page ou voient la page ou une de ses publications dans le fil d'actualité)
- Sommet durant l'évènement Québec Danse : 70 000 personnes atteintes

Twitter

Twitter constitue une source d'informations diversifiées sur ce qui anime la scène culturelle et politique au Québec et au Canada ainsi que sur ce qui se passe en danse ici et ailleurs. Cet outil est également un lieu d'échange et de prises de parole sur des sujets qui touchent la communauté de la danse et, plus largement, les milieux culturels et communautaires.

- 1170 abonnés au 30 juin 2013 (↑ 389 par rapport au 30 juin 2012)
- 833 tweets publiés en 2012-2013 (↑ 379 par rapport à l'an dernier)
- Sommet durant l'évènement Québec Danse : 170 000 personnes atteintes

Youtube

La section Youtube du RQD contient 81 vidéos. Dans le cadre de l'évènement Québec Danse, 13 vidéos ont été produits cette année. Il y a eu 17 049 visionnements en 2012-2013.

Pinterest

Un profil Pinterest Québec Danse a vu le jour au printemps 2013 et continuera de se développer au cours de l'année 2013-2014.

5. Production de contenu RQD

Les nouveaux moyens de communication interactifs et les médias sociaux occupent désormais une place importante dans le traitement de l'information, des communications internes et externes ainsi que dans la promotion des activités et des évènements de valorisation de la danse. La veille d'information touchant la discipline, le développement professionnel, le milieu culturel, la sphère politique ou encore l'actualité internationale en danse, fait partie du quotidien et mobilise toute l'équipe du RQD. Parallèlement à la nécessité de s'adapter aux nouvelles façons de penser et de faire des communications, le service des communications doit continuer à produire de l'information selon des modes traditionnels (communiqués, invitations, dépliants, allocutions, lettres, études et mémoires, courriels d'appels à l'action, politiques d'adhésion, demandes et rapports de subvention, rapport annuel et publications thématiques).

L'année 2012-2013 enregistre une légère hausse dans la production de contenus disciplinaires. Voici un survol de ce que le service des communications a produit en 2012-2013 :

- Deux publications *i-Mouvance* en collaboration avec des pigistes :



- Dossier sur l'accompagnement en versions PDF et iBooks (compatible avec iPad pour une lecture multifonctionnelle) : 34 pages déclinées en 5 chapitres (diffusés à raison d'un par semaine dans le Québec Danse Hebdo) incluant photos et vidéos;
- « Corps miroirs – Danser à l'hôpital » documente le projet de la chorégraphe et enseignante Isabel Mohn avec des usagers des cliniques ambulatoires de santé mentale du CHUM. Vidéo, article et photos. Projet de médiation culturelle financé par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.
- Cinq *appels à l'action* auprès des membres sur les sujets suivants : les élections provinciales, le budget du Conseil des arts de Montréal, la mise en œuvre de l'an 1 du Plan directeur, l'indépendance des sociétés d'État au fédéral et les compressions à Radio-Canada.
- Une quarantaine de nouvelles rédigées et publiées sur le portail :
 - 9 sur la vie associative;
 - 11 sur la valorisation de la discipline;
 - 11 sur la représentation et la concertation;
 - 5 sur le développement professionnel;
 - 6 sous la rubrique « L'avez-vous vu passer? ».
- Six communiqués diffusés durant l'année : 4 communiqués dans les deux langues concernant l'évènement Québec Danse, 1 concernant l'Espace Danse Québec et 1 annonçant les formations offertes par le RQD.
- Rédaction de 2 allocutions lors de deux évènements : Conférence de presse de BANQ annonçant le fonds Paul-André Fortier et la formation d'un groupe de travail sur un guide de gestion des archives des compagnies de danse (allocution livrée par Lorraine Hébert); Célébration de la Journée internationale de la danse à la Place des Arts (allocution livrée par Marc Boivin).
- Production d'outils de communication et de promotion de l'évènement Québec Danse : communiqués, invitations, scénarios de déroulement, messages clés, etc. La description détaillée des outils liés à l'évènement se trouve au chapitre IV Valorisation de la discipline.
- Production d'outils pour le Rendez-vous annuel des membres : lettre du président, invitation, formulaire d'inscription, Rapport d'activités, contenu et scénario d'animation des ateliers, etc.
- Élaboration des Conditions d'utilisation du portail et de la Politique du RQD sur les médias sociaux (diffusion à venir).
- Révision et corrections apportées à l'Enquête exploratoire sur le métier de chorégraphe au Québec (diffusion à venir).

À ce contenu s'ajoute un soutien auprès des autres secteurs d'intervention du RQD :

- Développement professionnel : soutien aux traductions du *Profil de compétences des chorégraphes* et du *Profil de compétences des directrices et directeurs des répétitions en danse*.
- Vie associative : conception et rédaction des outils de la campagne d'adhésion 2013-2014; nouvelle politique d'adhésion en réponse à l'ouverture à de nouvelles catégories de membres; nouveaux formulaires dans les deux langues; lettre d'invitation du président, campagne courriels, etc.
- Financement : rédaction de 21 demandes et rapports de subvention pour un total de 35 dossiers traités; production d'un dossier de présentation de l'évènement Québec Danse afin de solliciter des fonds auprès du secteur privé; lettres de sollicitation auprès de huit élus des trois paliers de gouvernement pour leur participation à l'évènement Québec Danse; lettres de remerciement à six des huit élus ayant répondu favorablement à cette démarche de sollicitation.



- Représentation : lettres de félicitations aux nouveaux élus sur la scène provinciale : première ministre, ministres responsables de la culture, de l'éducation, des finances, des régions et territoire; lettre au ministre du Patrimoine canadien, James Moore, en soutien à deux organismes (OFFTA et Studio 303) dont les demandes de subventions ont été refusées sans explication.

VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994, avec la création du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Depuis, son engagement dans le développement des connaissances et des compétences des professionnels de la danse s'est accru et diversifié, grâce à l'obtention d'un poste de coordonnateur de la formation continue financé par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) en 2001.

Depuis octobre 2007, le poste de coordonnateur du développement professionnel est occupé par Dominic Simoneau. En 2012-2013, il a pu compter sur un adjoint, Mickaël Spinnhirny, qui a assuré un soutien administratif et logistique essentiel au bon déroulement des activités.

1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse

Le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse souscrit directement aux objectifs du RQD qui sont de promouvoir, d'encourager et de soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Au terme de sa dix-neuvième année de fonctionnement, le Programme est toujours un outil indispensable pour les interprètes dont les conditions socioéconomiques se sont peu améliorées depuis 1994.

Le Programme aide prioritairement les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière tout au long de l'année, par le biais de techniques variées, qu'ils soient en répétition, en représentation, en période de transition entre deux contrats ou en chômage, dans le cas des danseurs salariés. Cet entraînement est une condition essentielle à l'exercice de leur art.

Pour être admissibles, les danseurs doivent être membres en règle du RQD, répondre aux critères du Programme et soumettre une demande de participation. Une fois admis, ils peuvent présenter une réclamation mensuelle pour leurs dépenses d'entraînement en acheminant le formulaire de réclamation accompagné d'une copie des pièces justificatives.

1.1 Bilan du programme 2012-2013

En 2012-2013, 214 interprètes ont été admis au Programme de soutien à l'entraînement et 186 d'entre eux ont soumis une ou plusieurs réclamations. Par rapport à l'année précédente, le RQD a constaté une diminution de 10 % du nombre de danseurs admis au Programme, et le nombre de danseurs indemnisés a diminué de 6,5 %. Les 186 interprètes se sont partagés un montant total de 57 444 \$, ce qui représente une légère augmentation de 0,4 % par rapport au montant qui leur a été versé en 2011-2012.

En ce qui a trait aux entraînements remboursés aux interprètes, il y a eu beaucoup moins de classes remboursées en technique classique (- 43 %). Cela s'expliquerait par une augmentation de classes techniques à 5 \$ offertes en danse classique par le RQD en 2012-2013. Cette année-là, Lina Cruz, Francine Liboiron et IsaBelle



Paquette ont donné 30 classes techniques en ballet financées par Emploi-Québec. Rappelons que le coût d'inscription aux classes ou aux stages financés par Emploi-Québec ne peut pas faire l'objet d'un remboursement au Programme de soutien à l'entraînement. Le remboursement des classes techniques en danse contemporaine a augmenté de 29,6 %. Alors que les classes de Gyrotonic ont connu une diminution de 42 %, les classes de Perfmix remboursées aux danseurs ont connu une augmentation de 31 %.

En 2012-2013, le nombre de stages remboursés a connu une augmentation de 10 %, et les montants remboursés aux danseurs ont augmenté de 26,7 %. Les abonnements en Yoga et en conditionnement physique ont été les plus remboursés.

Le nombre de membres corporatifs professionnels ayant reçu un soutien financier a connu une augmentation de 18,8 %. Cela s'explique par une hausse des adhésions dans la catégorie membre corporatif individuel au RQD en 2012-2013. Toutefois, les montants qui leur ont été remboursés ont diminué de 13,2 %.

Le nombre de membres associés admis au Programme a diminué de 15,2 % et les montants qui leur ont été remboursés ont diminué de 20 %.

Le nombre de membres individuels professionnels admis au Programme a diminué de 7,3 %. Toutefois, les montants qui leur ont été remboursés ont augmenté de 5,9 %.

Les réclamations en provenance des membres établis dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale sont demeurées stables en 2012-2013. Par contre, les réclamations des membres établis dans les autres régions du Québec ont diminué de 33,3 % par rapport à l'année précédente.

Le montant total moyen remboursé aux interprètes en 2012-2013 est de 309 \$. Il s'agit d'une augmentation de 5,7 %.

Enfin, pour répondre à la demande et pour permettre à un plus grand nombre d'interprètes anglophones de comprendre les particularités du Programme, le RQD a rendu disponible en anglais la Politique 2012-2013 du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. La Politique en français et en anglais est disponible sur le portail Québec Danse.

1.2 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse

Pour mettre à jour les objectifs et la Politique du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, le coordonnateur du développement professionnel a fait appel à un comité composé d'interprètes membres du RQD. En 2012-2013, il était composé de Johanna Bienaise, Nathalie Blanchet, Catherine Viau et Jamie Wright. Le comité a été consulté, par courriel, à quelques reprises durant l'année 2012-2013, afin de statuer sur l'admissibilité de certaines techniques d'entraînement. Une autre consultation des membres du comité a eu lieu en mai 2013, toujours par courriel, dans le but de proposer la reconduction, telle quelle, de la Politique 2013-2014 du Programme au conseil d'administration du RQD.

1.3 Sondage auprès des utilisateurs du Programme

En mai 2013, le RQD a voulu connaître les raisons expliquant une diminution de 25 % des demandes d'admissibilité au Programme de soutien à l'entraînement depuis 2010-2011. Un lien vers un sondage accessible



sur Internet a donc été transmis à 144 anciens utilisateurs du Programme. 110 d'entre eux y ont répondu. Il s'agit d'un taux de réponse de 76 %.

Un peu plus de 10 % des répondants nous ont informé qu'ils ne répondaient plus aux critères d'admissibilité du Programme ou qu'ils n'étaient plus actifs comme interprète. Ils ne pouvaient donc plus se prévaloir des avantages du Programme. Des 110 répondants, 13 % n'ont tout simplement pas eu le temps de remplir la demande d'admissibilité pour y avoir accès. Certains ont par ailleurs évoqué avoir les moyens financiers nécessaires pour payer entièrement leurs dépenses d'entraînement.

La grande majorité des interprètes ont mentionné au RQD l'importance d'avoir accès au Programme tout au long de la carrière professionnelle. Certains déplorent toutefois que les chorégraphes ne puissent y avoir accès. Idéalement, il faudrait concevoir un autre programme adapté aux chorégraphes et obtenir les fonds pour le financer.

1.4 Gestion de l'entente entre le MCC et la CSST

Depuis janvier 2006, tous les membres du RQD admis au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse sont couverts par une entente intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). L'entente les protège lorsqu'un accident du travail survient lors des périodes d'entraînement qui ne sont pas prévues dans un contrat de travail.

Le rôle du RQD, dans le processus de traitement des demandes de réclamation, consiste à administrer l'entente pour le Ministère. À cet effet, le coordonnateur du développement professionnel informe les membres de la procédure à suivre lors d'un accident, les accompagne au cours de leur demande, tient à jour un registre des blessures et s'assure de transmettre systématiquement au Ministère les avis de l'employeur, les réclamations des interprètes et les rapports médicaux. Depuis le 1^{er} septembre 2011, chaque interprète qui se blesse durant une période d'entraînement supervisée doit transmettre un rapport d'évènement que le RQD achemine au Ministère avec chaque réclamation afin de faciliter le suivi des dossiers.

Entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013, neuf interprètes ont déclaré un accident survenu en période d'entraînement. Par rapport à 2011-2012, le nombre de réclamations traitées par le RQD a augmenté de 28 %. La protection offerte par le MCC et la CSST a permis à ces interprètes d'avoir accès à des traitements médicaux, d'obtenir un remboursement pour d'autres frais afférents (médicaments, orthèse, déplacements, etc.) en plus d'obtenir des indemnités de remplacement du revenu lors d'un arrêt de travail. Depuis la mise en œuvre du règlement en 2005-2006, 92 interprètes y ont eu recours.

2. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec

2.1 Activités de formation offertes à Montréal

En 2012-2013, le RQD a proposé dix projets de formation aux artistes et travailleurs culturels établis à Montréal grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

Ces projets de formation ont répondu à des besoins prioritaires et se sont déclinés en 37 activités de formation, généralement de courte durée, pratiques, concrètes et personnalisées. Elles s'adressaient à l'ensemble des professionnels œuvrant dans les différents secteurs de la pratique : création, production, diffusion, interprétation, enseignement, gestion et communication. Elles correspondaient également au plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal d'Emploi-Québec. Ce plan détermine les enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur et les besoins de formation continue qui en découlent.

Voici les activités de formation continue réalisées par le RQD en 2012-2013 :

ACTIVITÉS OFFERTES À MONTRÉAL	DURÉE	PRÉSENCES
Développement des compétences de gestion de carrière artistique		
Rédiger une demande de bourse Formatrices : Sophie Michaud et Louise Dubeau	9 h	10
Gérer un projet de création, production, diffusion en danse Formateurs : Pierre-Paul Savoie et Mayi-Eder Inchauspé	21 h	10
Développement des compétences artistiques		
Classes techniques à Montréal Formateurs du Québec (pour un total de 114 classes) : Marc Boivin, Sophie Corriveau, Lina Cruz, Mélanie Demers, Marie Claire Forté, Sara Hanley, Kelly Keenan, Francine Liboiron, IsaBelle Paquette, Isabelle Poirier, Dominique Porte, Ami Shulman et Jamie Wright. Formatrice hors Québec (pour un total de 10 classes) : Heidi Strauss	188,5 h	1 554
Atelier de création pour jeunes chorégraphes Formateurs : Sophie Michaud et David Pressault	45 h	4
Montage vidéo Final Cut Pro Formatrice : Marlene Millar	24 h	6
Trouver sa voix Formatrice : Sabrina Reeves	17 h	9
Histoire et esthétique de la danse		
Cultiver son jardin chorégraphique Formatrice : Katya Montaignac	18 h	20
Enseignement de la danse		
Planifier une classe technique Organisme formateur : L'École de danse contemporaine de Montréal	20 h	18
Gestion des ressources humaines		
Créer des relations de travail productives Formatrice : Laurence Orillard	10 h	8
Formation individuelle		
Coup de pouce, une formation sur mesure (27 projets acceptés par le RQD)	313,5 h	48
Total des activités offertes à Montréal	666 h	1 687

2.2 Activités de formation offertes ailleurs au Québec

En ce qui a trait au développement des compétences des danseurs établis ailleurs au Québec, le RQD, avec le soutien financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources en culture (CQRHC), a offert un projet de formation au volet multirégional. Ce projet a permis au RQD, en collaboration avec L'Artère, développement et perfectionnement en danse contemporaine, à Québec, et la compagnie de danse Sursaut, à Sherbrooke, d'offrir 47 ateliers de danse dans la région de la Capitale-Nationale et de l'Estrie. Chacun des deux organismes devait accueillir les mêmes quatre formateurs pour donner les classes. John Ottman, Erin Dace-Trudell, Ami Shulman et Jean-François Légaré ont visité les danseurs de Québec et de Sherbrooke en 2012-2013.

ACTIVITÉS OFFERTES AILLEURS AU QUÉBEC	DURÉE	PRÉSENCES
Développement des compétences artistiques		
Classes techniques à Québec	60 h	246
Classes techniques à Sherbrooke	38,5 h	133
Total des activités offertes ailleurs au Québec	98,5 h	379

2.3 Collaborations sectorielles et régionales en formation continue

Encore une fois cette année, le RQD n'a pas hésité à collaborer avec le Conseil québécois de la musique (CQM) pour répondre à des besoins de formation continue communs aux professionnels de la danse et de la musique. Ainsi, des membres du RQD ont pu participer aux formations *Graphisme 101 pour travailleurs autonomes* et *Organiser un évènement dans l'espace public*.

En 2012-2013, le coordonnateur du développement professionnel a gardé le contact avec ses homologues des Conseils régionaux de la culture (CRC) afin d'être à l'affut des besoins de formation des artistes et des travailleurs culturels du secteur de la danse dispersés sur le territoire québécois. Les liens tissés avec les CRC sont essentiels pour rester au courant des enjeux de développement de la main-d'œuvre en danse au Québec et des actions posées par les CRC en la matière.

2.4 Rencontre du comité des classes techniques

Chaque année, le coordonnateur du développement professionnel consulte un comité composé d'interprètes pour mettre à jour les besoins de formation en matière d'entraînement régulier en danse contemporaine, revoir les objectifs du programme de classes techniques et pour en établir la programmation. En 2012-2013, les interprètes Anne Thériault, Ariane Boulet, Karen Fennel, Caroline Laurin-Beaucage, Jean-François Légaré et James Phillips faisaient partie du comité.

3. L'intégration professionnelle de la relève

3.1 Danse Transit : un tremplin pour la relève

Le coordonnateur fait partie du comité organisateur de Danse Transit : un tremplin pour la relève organisé par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). L'évènement, qui a lieu chaque année, a pour but



de faciliter l'intégration des jeunes diplômés en danse au marché du travail en plus de leur donner des outils précieux pour la gestion de leur carrière professionnelle. Le 8 février 2013, une centaine de finissants des écoles de formation professionnelle de Montréal, de Québec et d'Ottawa ont participé à Danse Transit dans les studios de l'École de danse contemporaine de Montréal. À l'automne 2012, le coordonnateur a aussi participé à une tournée des écoles de formation professionnelle en danse de Montréal en compagnie de la coordonnatrice du CRTD afin de présenter le RQD aux finissants de ces écoles et de leur donner de l'information sur les programmes et les services dont ils pourront bénéficier une fois leurs études terminées.

3.2 Accueil des finissants de l'EDCM

Comme à chaque année, le RQD a reçu les finissants de l'École de danse contemporaine de Montréal, en lien avec le cours *Gestion de carrière artistique* donné par Christine Vauchel. L'équipe du RQD leur a présenté l'association et a répondu aux questions d'une relève motivée.

3.3 Festival Vue sur la relève

Le 25 avril 2013, le coordonnateur du développement professionnel était invité par le Festival Vue sur la relève, à Montréal, à un 5 à 7 afin de à présenter aux artistes en début de carrière les initiatives mises en place par le RQD pour les soutenir. Ce 5 à 7 réunissait également des représentations d'associations disciplinaires et d'organismes de services du domaine artistique.

3.4 Programme Outiller la relève artistique montréalaise

Le 19 juin 2013, Dominic Simoneau a rencontré la chargée de projets d'Outiller la relève artistique montréalaise au Conseil des arts de Montréal. Cette rencontre a permis au RQD de faire entendre les enjeux de développement de la relève en danse à Montréal et ses besoins en matière de perfectionnement et d'accompagnement.

VII. ADMINISTRATION

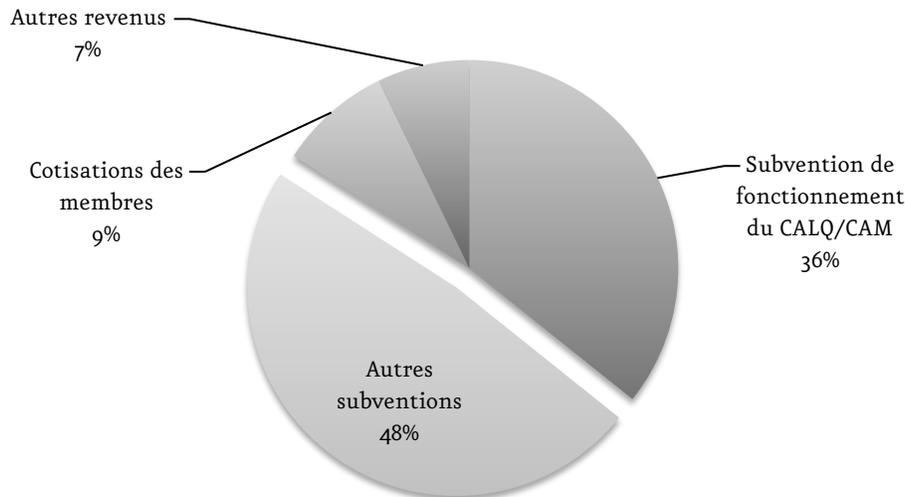
1. Revenus

Parmi les responsabilités qui incombent à la direction et à l'équipe du RQD, la recherche constante de sources de financement, afin d'assurer le fonctionnement et la réalisation des activités et des projets de l'organisme, occupe une place très importante.

Les revenus totaux de l'année 2012-2013 ont atteint la somme de 786 177 \$. Encore cette année, la plus grande part de ces revenus (48 %) provient de subventions de projet. Ne pouvant compter uniquement sur du financement de fonctionnement pour couvrir les dépenses de salaires et de frais afférents au fonctionnement, le RQD se voit dans l'obligation de multiplier les demandes de subvention pour des projets ponctuels, ce qui complexifie la gestion des ressources humaines et financières.



Revenus totaux 2012-2013 : 786 177 \$



1.1 Contribution des membres

Le RQD est financé en partie par ses membres qui, par leur adhésion, leur inscription et leur contribution aux activités, ont assuré des revenus propres de 90 937 \$ en 2012-2013, ce qui représente 12 % des revenus totaux, soit trois points de plus que l'année précédente. Plus spécifiquement, les cotisations ont totalisé 68 666 \$, représentant 55 % des revenus autonomes perçus en 2012-2013.

1.2 Revenus divers

Les revenus divers, incluant les dons, les commandites, les échanges de services et les intérêts de placement, se chiffrent à 34 095 \$, soit près du triple de l'an passé. Ceci s'explique par la conclusion de plusieurs ententes de partenariat réalisées dans le cadre de la seconde édition de l'évènement Québec Danse.

1.3 Financement public

Cette section présente le financement public dont a bénéficié le RQD en 2012-2013 en regroupant les subventions par palier gouvernemental et en faisant ressortir le type d'aide accordée. Au point 1.3.4, un tableau présente l'ensemble des données de 2012-2013 en comparaison avec celles de l'année précédente.

1.3.1 Au fédéral

En 2012-2013, le Conseil des arts du Canada (CAC) a attribué trois subventions de projet pour un montant total de 126 000 \$. Celles-ci ont permis de financer une partie des dépenses rattachées au service des communications, au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et aux activités de concertation nationale. De plus, le RQD a bénéficié de trois subventions ponctuelles : le solde de l'aide accordée l'année précédente pour une Brigade volante portant sur la réflexion et la définition d'un cadre de mise en œuvre du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec (3 386 \$); le soutien aux frais de traduction de la demande



pluriannuelle (1 500 \$) ainsi qu'une aide spéciale pour soutenir la démarche de travail du comité RQD/ACD-CDA (10 000 \$ dont 6 144 \$ utilisés en 2012-2013).

1.3.2 Au provincial

Le RQD reçoit une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) qui assure le fonctionnement de base de l'association. Cette subvention a été bonifiée en 2012-2013 par une aide ponctuelle sur quatre ans de 54 625 \$ ce qui la porte à 276 000 \$, soit 35 % des revenus totaux, en hausse de cinq points par rapport à 2011-2012. Rappelons que cette subvention permet de payer :

- La rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale (en partie), l'administration (gestion financière et comptabilité) et un poste en vie associative, soit trois postes à temps plein et un poste contractuel; ainsi que la bonification des subventions salariales et obligations de l'employeur;
- Les frais généraux incluant les frais de représentation et de déplacement, le loyer et l'entretien, les assurances, les fournitures et les équipements de bureau, le soutien informatique, les télécommunications, la poste et la messagerie, les contributions de l'employeur et l'assurance collective, les honoraires et les services professionnels ainsi que les frais bancaires et divers.

S'ajoutent à cette subvention un montant de 25 000 \$ pour couvrir une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et un montant de 19 000 \$ pour soutenir des activités de concertation interdisciplinaire.

Pour réaliser les activités de formation continue, Emploi-Québec a versé une subvention de 97 879 \$. Le budget de ces activités se complète par la contribution des participants qui s'est élevée à 21 692 \$ (à ce montant s'ajoutent 579 \$ pour les inscriptions à d'autres activités). Emploi-Québec a accordé aussi deux subventions salariales pour un montant total de 18 526 \$.

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) affectée à la rémunération du poste de coordonnateur au développement professionnel. En 2012-2013, ce montant est demeuré à 42 710 \$.

1.3.3 Au municipal

Le Conseil des arts de Montréal accorde au RQD une aide pluriannuelle de 5 000 \$ pour son fonctionnement et de 20 000 \$ pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes.

Le RQD a également sollicité l'aide de la Ville de Montréal par l'entremise du Programme montréalais d'action culturelle (15 000 \$) ainsi que celle du Partenariat du Quartier des spectacles (4 500 \$). Ces subventions ont permis de réaliser deux projets dans le cadre de la seconde édition de l'évènement Québec Danse, soit *Corps miroirs* et la *Trace chorégraphique*.

1.3.4 Tableau du financement public accordé au RQD

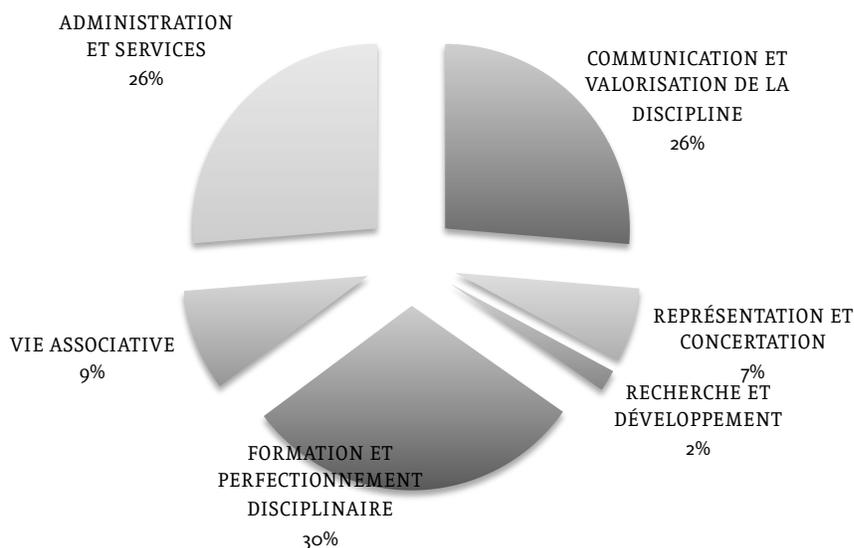
	TOTAL 2011-2012	TOTAL 2012-2013	Fonctionnement pluriannuel	Projets pluriannuels	Projets annuels	Projets ponctuels
FÉDÉRAL						
CAC	138 984 \$	137 030 \$		126 000 \$		11 030 \$
PROVINCIAL						
CALQ	275 375 \$	320 000 \$	276 000 \$	44 000 \$		
CQRHC	67 276 \$	42 710 \$			42 710 \$	
Emploi-Québec	123 270 \$	116 405 \$			97 879 \$	18 526 \$
Autres		250 \$				250 \$
MUNICIPAL						
CAM *	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$			
Ville de Montréal	21 000 \$	15 000 \$				15 000 \$
Partenariat du Quartier des spectacles		4 500 \$				4 500 \$
Autres		250 \$				250 \$
TOTAL	650 905 \$	661 145 \$	301 000 \$	170 000 \$	140 589 \$	49 556 \$

* Subvention du CAM : 20 000 \$ sont affectés au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et 5 000 \$ au fonctionnement.

2. Dépenses

2.1 Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention

Dépenses totales 2012-2013 : 769 725 \$



2.2 Bilan administratif

En jetant un regard sur le budget 2012-2013, on note que les dépenses variables sont reliées à la réalisation de projets particuliers, comme les travaux du comité RQD/ACD-CDA et la traduction en anglais des profils de compétences des chorégraphes et des directrices et directeurs des répétitions en danse. On remarque une hausse des revenus autonomes attribuables à la réalisation de la seconde édition de l'évènement Québec Danse (partenariats, échanges de services, dons).

Outre ces projets, la plus grande part du travail administratif en 2012-2013 consistait en la préparation de plusieurs rapports et demandes de subvention dont certaines se sont révélées particulièrement exigeantes. À titre d'exemple, notons la recherche de financement pour une nouvelle phase de développement du portail Québec Danse ou encore pour des travaux de recherche en patrimoine de la danse. Beaucoup d'heures de travail, somme toute bien investies, qui donneront les moyens en 2013-2014 au RQD de démarrer de nouveaux projets.

3. L'équipe du RQD

3.1 Les ressources humaines en relation avec les ressources financières

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS DE PROJET	SUBVENTIONS SALARIALES (26 SEM.)
Directrice générale (en partie)	Directrice générale (en partie)	Adjointe administrative
Agente à la vie associative et aux communications	Chargée des communications	Adjointe à la production
Responsable des finances et de l'administration	Chargée de la promotion de la danse	
Comptable (poste contractuel)	Coordonnateur du développement professionnel	
	Adjoint au développement professionnel et Webmestre	

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. Le tableau ci-dessous démontre les capacités limitées du RQD à assurer des emplois réguliers basés sur un financement au fonctionnement récurrent. Plusieurs postes sont donc tributaires de subventions de projet ou salariales.

Au-delà de ce casse-tête financier et organisationnel, la gestion des ressources humaines comporte plusieurs défis, dont celui de s'adapter au virage technologique qui implique la mise à contribution de tous les membres de l'équipe et exige un important travail de redéfinition des postes et des profils de tâches.

3.2 Portrait de l'équipe

Au cours de la dernière année, l'équipe du RQD a compté jusqu'à dix employés et une contractuelle. La liste qui suit donne à voir toutes les personnes qui ont fait partie de l'équipe en 2012-2013.

Lorraine Hébert, directrice générale	2003-...
Chantal Gagnon, chargée des communications	Octobre 2012 à août 2013
Coralie Muroli, agente à la vie associative et aux communications	2009-...
Judith Lessard Bérubé, chargée de la promotion de la danse [en congé de maternité de mars 2013 à janvier 2014]	2005-...
Caro Longtin, coordonnatrice de l'évènement Québec Danse (remplacement)	Février à juillet 2013
Karyne Doucet-Larouche, adjointe à la production	Octobre 2012 à mai 2013
Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel	2007-...
Mickaël Spinnhirny, adjoint au développement professionnel et webmestre	2011-...
Claudia St-Georges, responsable des finances et de l'administration	2008-...
Fatoumata N'Diaye, adjointe administrative	Novembre 2012 à juin 2013
Yolande Guérard, comptable contractuelle	2002-...

**Annexe 1 : Résultats financiers**

RÉSULTATS – Exercice terminé le 30 juin (Réf. États financiers au 30 juin 2013, page 4)	2013	2012
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	320 000 \$	275 375 \$
Conseil des arts de Montréal	25 000 \$	25 000 \$
Conseil des arts du Canada	137 030 \$	138 984 \$
Ville de Montréal	15 000 \$	21 000 \$
Conseil québécois des ressources humaines en culture	42 710 \$	67 276 \$
Emploi-Québec	116 405 \$	123 270 \$
Autres subventions	5 000 \$	
Cotisations annuelles	68 666 \$	69 873 \$
Inscription et abonnement	22 271 \$	18 978 \$
Intérêts	969 \$	3 105 \$
Commandites et échange de services	30 460 \$	8 269 \$
Dons	1 000 \$	
Divers	1 666 \$	1 580 \$
TOTAL DES REVENUS	786 177 \$	752 710 \$
CHARGES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	358 270 \$	295 542 \$
Loyer et électricité	28 548 \$	27 852 \$
Assurances	3 557 \$	3 296 \$
Taxes, permis et cotisation	20 130 \$	20 059 \$
Frais de location d'équipement	3 712 \$	4 526 \$
Frais de location de salle	13 619 \$	14 859 \$
Frais de classes d'entraînement et formation	63 832 \$	68 283 \$
Frais de déplacement et séjours	8 139 \$	7 024 \$
Frais de représentation	2 689 \$	2 130 \$
Services professionnels	56 375 \$	100 161 \$
Services professionnels – soutien aux membres	113 148 \$	146 625 \$
Assemblée générale et réunion	7 906 \$	10 468 \$
Conception, graphisme et impression	7 578 \$	9 496 \$
Publicité et promotion	23 047 \$	16 604 \$
Entretien et réparation	5 983 \$	3 208 \$
Frais de bureau	11 691 \$	11 801 \$
Matériel informatique	2 176 \$	2 283 \$
Poste et messagerie	5 330 \$	7 019 \$
Télécommunication	8 241 \$	7 295 \$
Honoraires professionnels	17 122 \$	9 929 \$
Intérêts et frais bancaires	2 006 \$	1 798 \$
Amortissement des immobilisations	6 626 \$	4 723 \$
TOTAL DES CHARGES	769 725 \$	774 981 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES CHARGES	16 452 \$	-22 271 \$



Détails financiers concernant les affectations de fonds	2013	2012
Excédent des revenus sur les dépenses	16 452 \$	-22 271 \$
Solde au début de l'exercice	19 385 \$	13 067 \$
Solde à la fin	35 837 \$	-9 204 \$
Contribution en provenance des fonds affectés		31 000 \$
Solde redressé	35 837 \$	21 796 \$
 Nouvelle affectation de fonds		
Ressources humaines		-3 500 \$
Amortissement des immobilisations	6 626 \$	4 723 \$
Achats des immobilisations	-7 789 \$	-3 634 \$
Solde cumulé des actifs nets non affectés	34 674 \$	19 385 \$
 État des actifs nets au 30 juin		
Ressources humaines	48 500 \$	48 500 \$
Classes d'entraînement	1 000 \$	1 000 \$
Immobilisations	4 099 \$	2 936 \$
Actifs nets non affectés	34 674 \$	19 385 \$
Solde à la fin	88 273 \$	71 821 \$



Annexe 2 : Tableau du membership

	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13
ORGANISMES								
Compagnies	38	35	37	38	40	40	50	50
Diffuseurs	9	6	6	7	8	7	7	7
Écoles de danse	3	4	4	4	4	4	4	4
Organismes soutien / service	5	6	8	7	7	6	6	7
Associations professionnelles	-	-	-	-	-	-	-	1
Sous-total organismes	55	51	55	56	59	57	67	69
INDIVIDUS								
Interprétation	198	216	211	195	210	196	211	212
Enseignement/recherche	58	91	89	117	83	69	66	61
Création / prod. / diff.	45	49	52	65	58	61	44	49
Sous-total individus	301	356	352	377	351	326	321	322
MEMBRES ASSOCIÉS								
Organismes	2	2	-	-	-	-	-	1
Individus	45	72	94	95	86	79	72	71
Sous-total associés	47	74	94	95	86	79	72	72
MEMBRES HONORAIRES								
	6	6	6	6	6	6	6	6
TOTAL GLOBAL	409	487	507	534	502	468	466	469



Le Regroupement québécois de la danse remercie ses partenaires 2012-2013



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL



**REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE**



ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL



3680, rue Jeanne-Mance, bureau 440
Montréal (Québec) H2X 2K5
514 849 4003 - www.quebecdanse.org